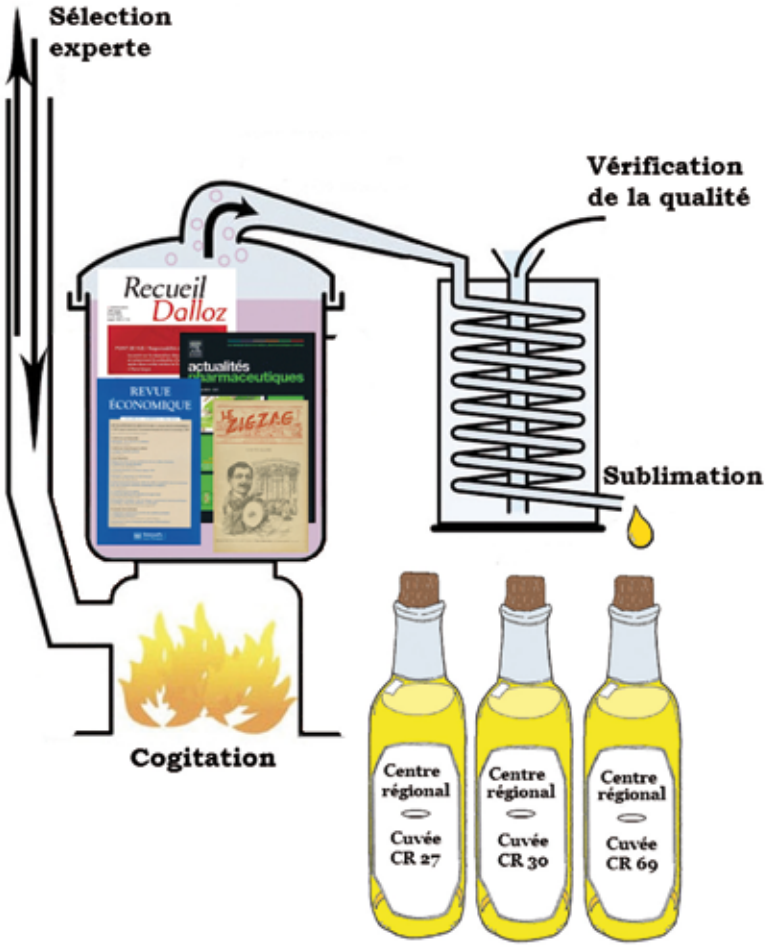
Arabesques

N° 59 juillet - août - septembre 2010

Au musée Curie



Congrès de l'Union des femmes françaises, 1947

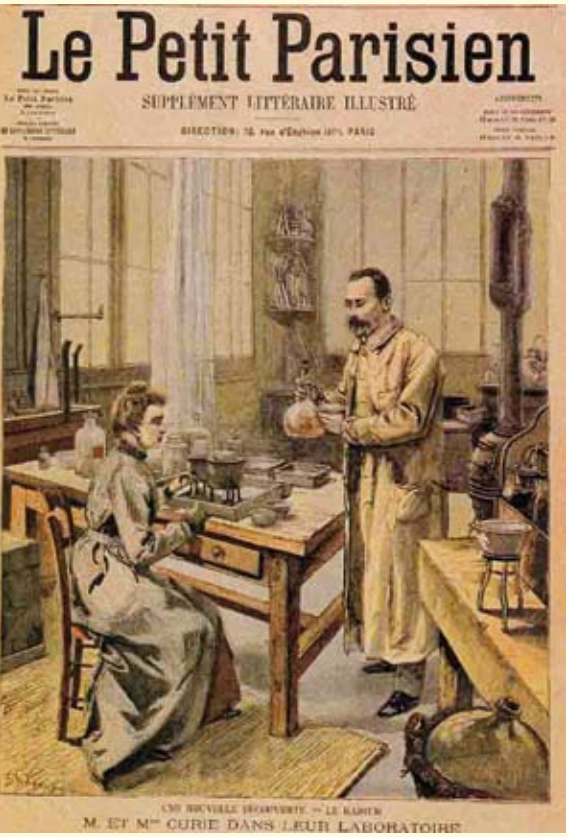


Des régions et des spécialités

Du quantitatif au qualitatif pour les publications en série

abes
agence bibliographique de l'enseignement supérieur

3 Éditorial



Dessin paru le 10 janvier 1904
sur la couverture du *Petit Parisien*
Marie et Pierre Curie dans le hangar de la découverte
de l'École municipale de physique et de chimie
industrielles de la ville de Paris
aujourd'hui École supérieure de physique
et de chimie industrielles (ESPCI ParisTech)

18 Pleins feux sur… le musée Curie dans Calames

20 Actualité

L'actu de l'ADBU

Un entretien
avec une présidente

24 Agenda

Sommaire

Dossier

Les **c**entres **r**égionaux
du **S**ystème **u**niversitaire de **doc**umentation
pour les **p**ublications en **s**érie – CR du Sudoc-PS



Une « publication en série »
Le Festin : patrimoine, paysages et création en Aquitaine, n° 60, Hiver 2007
Sur la une : Détail d'un paravent Petit hôtel Labottière
CR Aquitaine

4 À quoi sert un CR ?

5 Conventions par objectifs pour 8 ***centres régionaux***

8 Retour d'expérience
La mise en place d'une « journée réseau » au sein du CR 27

10 Les 100 bibliothèques d'Auvergne

12 À deux, c'est mieux

14 La BIUM & la BIUP sont dans un bateau

16 Le cas du centre *régional* Art et archéologie

Couverture



Irène Joliot-Curie à la tribune lors du congrès
de l'Union des femmes françaises (U.F.F.)
Sur la vignette : à sa gauche Eugénie Cotton,
à sa droite Jeannette Vermersch,1947. Photo Cohen
Source : musée Curie (coll. ACJC)/Institut Curie



Dessin de Fabien Bénistant
Loc. (vieilli) Passer à l'alambic = examiner minutieusement

Éditorial

Retour sur l'année 2009

Le conseil d'administration du 29 avril 2010 a examiné le rapport d'activité 2009 de l'ABES (en ligne sur http://www.abes.fr). Un rapport dense : c'est que l'année 2009 a vu l'aboutissement de plusieurs projets et l'ouverture de nouveaux chantiers, parallèlement à la vie des applications existantes dont les réseaux continuent de s'étendre. Parmi les réalisations 2009, citons Numes, la base « Signets des universités » et Webstats. J'y ajouterai le décollage des applications toutes récentes : Calames dont la réussite se confirme, Star qui, avec 21 déploiements en 2009, connaît une progression spectaculaire affirmée encore en 2010. Le nombre de thèses déposées au CINES décolle enfin : il ne faut en effet pas confondre déploiement et passage en production car il peut s'écouler plusieurs mois avant qu'une université ne bascule dans le dépôt électronique. Autre succès notable, celui du chargement du Sudoc sur WorldCat, pour lequel se sont prononcés 110 établissements (85 % du réseau), qui seront rejoints par une dizaine d'autres en 2011 : c'est le témoignage le plus visible de l'ouverture de l'ABES et de ses réseaux à l'international. Quant à la nouvelle convention Sudoc, fruit d'un dialogue nourri avec l'AURA, elle jette les bases d'une relation équilibrée entre l'ABES et les établissements auxquels elle confère une plus grande liberté de réutilisation de leurs données. Les négociations menées par l'ABES avec ses fournisseurs de notices pour qu'ils autorisent les usages que les établissements réclamaient ont en effet presque toutes été couronnées de succès.

Tous les chantiers ouverts en 2009 préparent l'ABES aux défis de l'avenir : le portail des thèses dont les développements s'appuient sur les études menées tout au long de l'année 2009 et qui, événement imprévu, a dû intégrer le transfert à l'ABES du Fichier central des thèses dès le 1er janvier 2010 ; le projet de réutilisation des référentiels Sudoc par des partenaires extérieurs avec une mention particulière pour un nouveau partenariat avec le TGE Adonis; l'engagement du chantier ERMS avec Couperin ; le début des travaux sur la modernisation du prêt entre bibliothèques (PEB) et le renouvellement du dispositif partenarial avec les centres régionaux du Sudoc-PS ; la préparation enfin des transferts de missions et moyens du MESR à l'ABES.

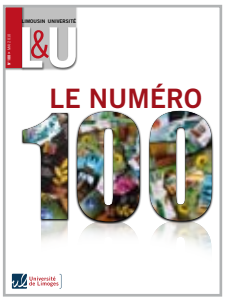
Ces réalisations et projets supposent que l'Agence dispose d'un outil informatique fiable et puissant. Le département des systèmes d'information (DSI) issu de la réorganisation de 2007 s'est attelé, dans un dialogue constant avec le département des études et projets (DEP), à mettre en cohérence cet outil : rédaction d'une politique informatique, mise en place d'une nouvelle plateforme de développement et de production, démarche d'urbanisation du système d'information interne, audit sécurité sans oublier la préparation du remplacement des serveurs du Sudoc, qui interviendra en fin 2010. C'est dans doute dans le domaine de l'informatique que les bénéfices de la réorganisation de l'ABES ont été les plus flagrants.

On ne saurait toutefois passer sous silence l'échec du projet de facturation centralisée du PEB. Ni les difficultés et inquiétudes : l'augmentation du nombre de contractuels, issue des transferts de missions (CINES, FCT) inquiète à cause des difficultés de recrutement d'informaticiens ; l'ABES ne peut leur proposer que des contrats courts qui ne lui permettent pas de rivaliser avec le secteur privé. Une solution devra être trouvée pour mettre un terme à cette instabilité puisqu'une grande partie de ces postes correspond à des besoins pérennes. Frustration aussi de devoir refuser à Couperin le portage de groupements de commandes supplémentaires en raison des limites de notre trésorerie et de nos moyens humains. Difficultés enfin, déjà signalées, de l'adaptation des catalogues traditionnels au signalement automatisé des ressources électroniques, qui constitue un défi majeur. Le partenariat noué avec Couperin sera décisif pour ce chantier.

Réalisations et projets s'inscrivent dans la feuille de route de l'ABES. Tout au long de l'année 2009, l'ABES a gardé le cap de son projet d'établissement, une démarche qui gagnerait à être poussée plus loin avec une véritable contractualisation ABES-MESR qui donnerait à l'Agence une visibilité pluriannuelle sur ses financements.

Je tiens enfin à souligner tous les partenariats noués en 2009 avec des acteurs autres que les BU : CERIMES, SDTICE, TGE Adonis, LIRMM… C'est à cette condition que l'ABES réussira sa mutation dans un environnement technologique décloisonnant et dans un environnement institutionnel en pleine recomposition.

Raymond Bérard
Directeur de l'ABES



À quoi sert un CR ?

Les « CR » du Sudoc-PS sont les **centres régionaux** du Système universitaire de documentation pour les publications en série.

Ils sont chargés de mettre à jour dans le Sudoc les états de collections des ressources continues des bibliothèques de leur périmètre.

Ils sont au nombre de 33. Ils sont organisés géographiquement ou thématiquement :

- 22 sont localisés en province et ont une couverture régionale (2 des plus grandes régions ont 2 CR chacune : Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur) ;
- 10 sont situés en Île-de-France et ont une couverture thématique car la densité des services documentaires ne permettait pas une logique régionale ;
- 1 a un statut particulier puisqu'il correspond au centre ISSN France implanté à la BNF mais fait partie intégrante du réseau Sudoc-PS.

Les CR sont désignés à la fois par un numéro et par un libellé qui indique selon le cas soit la région, soit la thématique.

Comment expliquer la numérotation non-continue des CR ?

La numérotation des CR est un héritage du CCN-PS (le Catalogue collectif national des publications en série devenu Sudoc-PS en 2002) qui avait envisagé à l'époque (1982) une évolution du nombre des CR : ainsi, lorsque cette liste a été établie, il s'agissait de rendre possible, le cas échéant, la création de plusieurs centres régionaux par région… d'où l'idée de laisser des vides.

La séquence de numérotation suit donc l'ordre alphabétique des régions administratives et de leurs grandes villes.

La première région dans l'ordre alphabétique correspond donc au CR n° 01 (Alsace), un vide est laissé pour permettre un éventuel deuxième CR alsacien à Mulhouse qui aurait pu être le CR 02. Voilà pourquoi le CR Aquitaine n'est pas le CR n°02 mais le CR 03 et ainsi de suite…

Les 22 CR du Sudoc-PS… en régions

CR 01 ***Alsace***
paulette.butz@bnu.fr
Bibliothèque nationale et universitaire Strasbourg

CR 03 ***Aquitaine***
francoise.labrosse@univ-bordeaux.fr &
isabelle.montantou@univ-bordeaux.fr
PRES Université de Bordeaux

CR 06 ***Auvergne***
josianne.delmazo@univ-bpclermont.fr
PRES Clermont-université

CR 09 ***Bourgogne***
marilyn.remond@u-bourgogne.fr
Université de Dijon

CR 12 ***Bretagne***
cr12@univ-rennes1.fr
Université Rennes-I

CR 15 ***Centre***
sylvie.cauderlier@univ-orleans.fr
Université d'Orléans

CR 18 ***Champagne-Ardenne***
ag.tisserand@univ-reims.fr
Université de Reims

CR 24 ***Franche-Comté***
allan.joffroy@univ-fcomte.fr
Université de Besançon

CR 37 ***Languedoc-Roussillon***
cr37@univ-montp3.fr
Université Montpellier-III

CR 40 ***Limousin***
veronique.siauve@unilim.fr
Université de Limoges

CR 43 ***Lorraine***
christiane.kubek@univ-nancy2.fr
Université Nancy-II

CR 46 ***Midi-Pyrénées***
eugenie.vanderplancke@univ-toulouse.fr
PRES Université de Toulouse

CR 49 ***Nord-Pas-de-Calais***
marie-laure.saunier@univ-lille3.fr
Université Lille-III

CR 51 ***Basse-Normandie***
joelle.riboulet@unicaen.fr
Université de Caen

CR 54 ***Haute-Normandie***
sylvain.giat@univ-rouen.fr
Université de Rouen

CR 57 ***Pays de la Loire***
sophie.goron@univ-nantes.fr
Université de Nantes

CR 60 ***Picardie***
veronique.mouhabek@bu.u-picardie.fr
Université d'Amiens
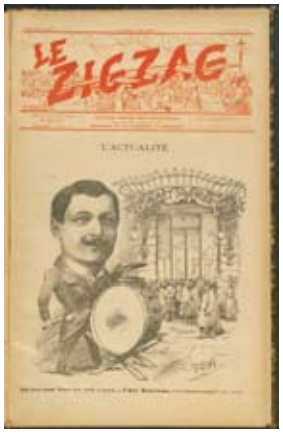
CR 63 ***Poitou-Charentes***
frederique.beauquin@univ-poitiers.fr
Université de Poitiers

CR 66 ***Provence-Alpes-Côte d'Azur Marseille***
claude.taccetti@univ-cezanne.fr
Université Aix-Marseille-III

CR 67 ***Provence-Alpes-Côte d'Azur Nice***
emmanuelle.rauzy@unice.fr
Université de Nice

CR 69 ***Rhône-Alpes - Grenoble***
estelle.le-normand@ujf-grenoble.fr
Université Grenoble-I

CR 70 ***Rhône-Alpes – Lyon***
CCN.CR70@univ-lyon3.fr
Université Lyon-III



Le Zigzag, en une de son numéro du 10 décembre 1899, annonce à grand renfort de tambour l'ouverture du café-restaurant L'Art Nouveau, à Grenoble. Bibliothèque municipale de Grenoble

CR 69 Rhône-Alpes



Jusqu'à présent, les seuls numéros laissés vacants qui ont été utilisés depuis l'ont été en Île-de-France (c'est le cas du CR 36, qui partage avec le CR 31 la thématique « Sciences exactes et appliquées ») et en Lorraine : en effet le CR 44 a fonctionné quelques années, hébergé à l'INIST dont il signalait les collections de périodiques, mais il a disparu lorsque le centre de ressources documentaires de l'INIST a rejoint le réseau Sudoc en 2005 et qu'il a donc signalé l'ensemble de ses collections dans le catalogue.
Enfin, les centres documentaires des départements et collectivités d'outre-mer (Antilles-Guyane, Réunion, Polynésie française) et de la Nouvelle-Calédonie sont, eux, rattachés au CR 66 (PACA Marseille).

J.-P. Aynié & A.-L. Mennessier

Le CR ISSN France

CR 35 ***ISSN France***
philippe.cantie@bnf.fr
Bibliothèque nationale de France

Les 10 CR du Sudoc-PS... thématiques

CR 25 ***Biologie animale et végétale***
cr25ccn@mnhn.fr
Muséum national d'histoire naturelle MNHN

CR 26 ***Sciences humaines, langues et civilisations occidentales***
vcomby@biu.sorbonne.fr
Université Paris-I – Bibliothèque de la Sorbonne

CR 27 ***Sciences juridiques, économiques et politiques***
cr27@univ-paris1.fr
Université Paris-I – Bibliothèque Cujas

CR 28 ***Langues et civilisations orientales***
frederic.souchon@biulo.univ-paris3.fr
Université Paris-III – Bibliothèque des langues orientales

CR 29 ***Médecine et biologie humaine***
cr29@bium.parisdescartes.fr
Université Paris-V – BIU de médecine

CR 30 ***Pharmacie et chimie***
didier.paccagnella@biup.univ-paris5.fr
Université Paris-V – BIU de pharmacie

CR 31 ***Sciences exactes et appliquées 1***
agnes.karmin@bius.jussieu.fr
Université Paris-VI – Bibliothèque interuniversitaire scientifique Jussieu

CR 32 ***Arts et archéologie***
sylvie.jacob@inha.fr
Institut national d'histoire de l'art INHA

CR 33 ***Économie et gestion***
thierry.salomon@dauphine.fr &
christine.ockret-manville@dauphine.fr
Université Paris-Dauphine

CR 36 ***Sciences exactes et appliquées 2***
francois.leger@u-psud.fr
Université Paris-XI

Conventions par objectifs

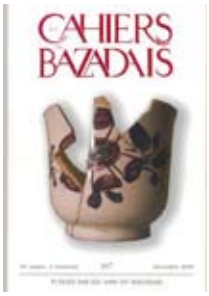
Ou comment passer d'un dispositif quantitatif à un dispositif qualitatif

Chaque année, depuis 2003, les établissements hébergeant un CR du Sudoc-PS reçoivent une subvention calculée selon un ensemble de critères qui doit permettre de rendre compte de leur activité. Depuis 2009, la rétribution de cette somme est assurée par l'ABES, qui a pris le relais du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.
Ce passage de relais entre l'administration centrale et l'ABES s'inscrit dans le contexte de la restructuration du ministère et du transfert de certaines missions de la MISTRD (Mission de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire).

Parmi les missions transférées de l'administration centrale à l'ABES figure la rétribution annuelle de 150 000 euros à destination des universités qui hébergent un CR. En effet, à l'initiative conjointe des deux ministères en charge de la culture et de l'enseignement supérieur, ce sont sur elles que le réseau Sudoc-PS fait supporter la charge du fonctionnement courant des centres régionaux avec, pour seule reconnaissance, une subvention annuelle calculée sur leur volume d'activité. En 2009, l'ABES s'est fondée sur les mêmes critères de calcul que ceux du ministère : c'est ce mode de calcul qui est amené à évoluer.

Pourquoi l'ABES engage-t-elle une démarche visant à mettre en place un nouveau mode de calcul et par conséquent à revoir complètement les conventions actuelles ? En mai 2009, un groupe de travail[1] remettait à la sous-direction des bibliothèques (ex-SDBIS) son rapport sur « l'avenir du Sudoc-PS » : c'est dans la droite ligne des conclusions de ce rapport que l'ABES a initié depuis le début de l'année 2010 une démarche visant à substituer au dispositif actuel d'attribution des moyens, un dispositif reposant sur des « conventions sur objectifs » qui permettront aux centres régionaux de s'inscrire dans des logiques de projets qui peuvent être nationales ou régionales.

... / ...



Tasse en forme de tulipe sur talon
Dépotoir de consommation découvert
à Sainte-Bazeille (photo A. Costes)
Les Cahiers du Bazadais, n° 167, décembre 2009
CR Aquitaine

Calcul complexe

Le dispositif actuel réunit une logique quantitative et un mode de calcul complexe.

Actuellement, 12 critères quantitatifs entrent en ligne de compte dans le calcul de la clé de répartition qui distribue ainsi les 150 000 euros annuels entre les établissements hébergeant un centre régional du Sudoc-PS :

- un forfait de base de 8 % pour couvrir les frais généraux du CR ;
- 10 % au titre de l'activité de prospection, d'animation, d'information et de formation au prorata du nombre total de bibliothèques faisant partie du périmètre du CR ;
- 40 % au titre de l'activité de localisation au prorata du nombre total de premières localisations, de notices bibliographiques localisées, de notices d'exemplaires créées, de notices d'exemplaires modifiées ;
- 42 % au titre de l'activité bibliographique au prorata du nombre total de notices bibliographiques créées, de notices bibliographiques modifiées, de notices d'autorité créées, de notices d'autorité modifiées, de bordereaux de création ISSN transmis, de bordereaux de correction ISSN transmis.

La multiplicité des critères à prendre en compte, leur complexité et le peu de transparence dans leur mode de calcul, sans oublier enfin la lourdeur administrative, consécutive à ce manque de lisibilité pour aboutir à la somme qui sera finalement rétribuée à chacun des 32 CR, plaide pour une réécriture profonde du dispositif. Comme le soulignait le rapport en question, on voit que ces critères relèvent bien d'une *« logique purement quantitative, non liée à des objectifs de politique générale »*[II].

Cette volonté de passer d'une logique quantitative à une logique plus qualitative et de projets, donc aussi plus politique, ne sort pas de nulle part : n'oublions pas les fondements qui ont présidé à la création du groupe de travail qui devait remettre son rapport sur... « l'avenir du Sudoc-PS ».

Car l'objectif est bien là : inscrire les centres régionaux dans une dynamique de projets structurants tant du point de vue de leur activité que de l'environnement dans lequel cette activité est amenée à se développer.

Cela signifie donc qu'une réflexion doit être menée en amont afin de déterminer quels sont les besoins des institutions locales (l'établissement de rattachement du CR et l'organisme qui l'héberge, mais aussi les structures régionales pour le livre) et nationales (l'ABES, la BNF, la FILL), ces projets pouvant être d'ordre régional et/ou national. Cette réflexion sera l'objet de négociations directes (sur site) avec les directeurs des services documentaires et les responsables de CR.

Nouvelles conventions

En effet, l'élaboration des nouvelles conventions par objectifs doit permettre de définir deux niveaux de négociation et de contractualisation :

- **un premier niveau cadre** précisant les modalités générales de coopération de l'ABES qui représente les CR, avec la FILL (Fédération interrégionale du livre et de la lecture) qui représente les SRL (Structures régionales pour le livre) ; c'est aussi à ce niveau que peut être envisagée une coopération entre l'ABES et la BNF pour les projets d'envergure nationale tel que le projet BIPFPIG[III] ;
- **un second niveau régional (pour les 22 CR de province) ou thématique (pour les 10 CR d'Île-de-France)** visant à définir le cahier des charges et les objectifs de signalement de chaque centre en fonction de son environnement respectif.

Si la mise en œuvre du nouveau dispositif vise à donner une nouvelle impulsion aux CR en mettant davantage l'accent sur des objectifs qui feront l'objet de négociations avec l'ABES, pour autant, comme le préconise encore le rapport déjà cité : *« les CR ne pourront uniquement fonctionner sur un mode contractuel. Les activités non contractuelles seront organisées en fonction des priorités de l'établissement de rattachement du CR, le cas échéant appuyées sur le contrat quadriennal de ce dernier »*. Mais quid des moyens, qu'ils soient humains ou financiers ? Comment les universités, à travers leur service documentaire, pourront-elles soutenir financièrement les actions de leur centre régional ou lui accorder une quotité horaire à la hauteur de cette ambition ?

Il est utile de préciser ici que le rapport n'ignore pas le contexte encore récent de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités et qu'il envisage ainsi, en fonction de l'envergure des projets et de la charge de travail du CR, *« des cofinancements pour aider à leur réalisation, l'autonomie des universités ne permettant plus de laisser à leur charge une mission qui déborde du cadre fixé par la LRU et leurs contrats quadriennaux »*.

Par ailleurs, il faut considérer que la mise en œuvre des nouvelles conventions par objectifs implique une nouvelle approche de la mission générale des CR du Sudoc-PS en matière de signalement des collections de ressources continues dans le Sudoc. En effet, ces conventions doivent mettre en valeur le positionnement stratégique des CR comme rôle pivot au sein du réseau du Sudoc-PS. C'est en cela qu'ils ont un rôle majeur à jouer en termes de projets régionaux. Pour les conforter dans ce rôle et les inciter à entamer des démarches auprès de leurs partenaires régionaux, l'ABES a signé avec la FILL une convention cadre où l'une et l'autre s'engagent à faciliter toute action partenariale entre les CR du Sudoc-PS et les structures régionales pour le livre : parmi ces actions figurent en premier lieu la mise en œuvre et le développement des plans de conservation partagée des périodiques (voir encadré page 7).

La mise en œuvre du nouveau dispositif de conventionnement sur objectifs piloté par l'ABES a débuté dès le début de l'année par un appel auprès de 8 établissements[IV] hébergeant un CR : tous ont répondu positivement. Après une analyse de leurs projets en cours et à venir, des échanges et négociations seront menés directement sur site qui permettront d'aboutir à de nouvelles conventions et à l'élaboration de nouveaux critères.

Dès janvier 2011, les 8 CR concernés verront leur activité évaluée selon ces nouveaux critères qui détermineront la nouvelle somme à attribuer à chacun d'entre eux. Les 24 autres CR constitueront la deuxième vague entrant dans le nouveau dispositif ; et continueront à être financés selon les anciennes clés de répartition, pour l'année 2011.

Jean-Philippe Aynié

Les 8 d'une 1re vague

CR ***Aquitaine*** Université de Bordeaux, présidée par Alain Boudou
www.univ-bordeaux.fr
Anne-Marie Bernard, directrice du département Documentation
Françoise Labrosse - CR
4 av. Diderot 33607 PESSAC CEDEX

CR ***Arts et archéologie*** Institut national d'histoire de l'art, dirigé par Antoinette Le Normand-Romain www.inha.fr
Martine Poulain, directrice du département de la bibliothèque et de la documentation
Sylvie Jacob - CR
2 rue Vivienne
75002 PARIS

CR ***Auvergne*** Université Clermont-Ferrand-II, présidée par Nadine Lavignotte
www.univ-bpclermont.fr
Marie-Joseph Biache, directeur du SICD de Clermont-Ferrand
Josianne Del Mazo - CR
Campus des Cézeaux - Bibliothèque Sciences et techniques 63170 AUBIÈRE

CR ***Limousin*** Université de Limoges, présidée par Jacques Fontanille
www.univ-limoges.fr
Joëlle Cartigny, directrice du SCD
Véronique Siauve - CR
123 av. Albert-Thomas
87060 LIMOGES CEDEX

CR ***Provence-Alpes-Côte d'Azur*** Université Aix-Marseille-III, présidée par Marc Pena www.univ-cezanne.fr
Dominique Jacobi, directrice du SCD
Claude Taccetti - CR
Av. Escadrille-Normandie-Niémen
13397 MARSEILLE CEDEX 20

CR ***Rhône-Alpes*** Université Lyon-III, présidée par Hugues Fulchiron
www.univ-lyon3.fr
Jean Bernon, directeur du SCD
Sophie Boyer - CR
6 cours Albert-Thomas
69371 LYON CEDEX 08

CR ***Sciences humaines, langues et civilisations occidentales*** Université Paris-I, présidée par Jean-Claude Colliard
www.univ-paris1.fr
Philippe Marcerou, directeur de la bibliothèque de la Sorbonne
Véronique Comby - CR
13 rue de la Sorbonne
75257 PARIS CEDEX 05

CR ***Sciences juridiques, économiques et politiques*** Université Paris-I, présidée par Jean-Claude Colliard
www.univ-paris1.fr
Jean-Émile Tosello-Bancal, directeur de la bibliothèque Cujas
Catherine Désos-Warnier - CR
2 rue Cujas 75005 PARIS



[I] Composé de 2 représentants de l'ABES, 4 directeurs de bibliothèques universitaires, 4 responsables de centres régionaux, 1 représentant de la BNF, 1 représentant des services déconcentrés du ministère de la culture et de la communication, 1 représentant de la FILL, ce groupe de travail s'est réuni à 3 reprises entre juin 2008 et mars 2009.

[II] Le « Rapport du groupe de travail sur l'avenir du Sudoc-PS » est disponible en ligne sur le site de l'ABES à l'adresse suivante : http://www.abes.fr/abes/page,394,documents-en-ligne.html.

[III] Bibliographie de la presse française politique et d'information générale. Initié dans les années 1950, le projet BIPFPIG est depuis 1958 une entreprise collective à laquelle sont appelés à participer toutes les bibliothèques et tous les services d'archives de France propriétaires de collections de presse locale (source : < http://www.bnf.fr >).

[IV] Les huit CR concernés pour la première vague de mise en œuvre des nouvelles conventions sur objectifs : CR 03 (Aquitaine), CR 06 (Auvergne), CR 26 LSH (Sorbonne), CR 27 Droit (Cujas), CR 32 (INHA), CR 40 (Limousin), CR 66 (PACA Marseille), CR 70 (Rhône-Alpes Lyon).

Une convention entre l'ABES et la FILL

Dans le contexte de la mise en œuvre progressive des conventions sur objectifs pour et avec les 32 centres régionaux du Sudoc-PS, le conseil d'administration de l'ABES du 29 avril 2010 a adopté à l'unanimité le projet de convention entre l'ABES et la FILL – **Fédération interrégionale du livre et de la lecture**.
Cette convention est l'aboutissement logique des rapports suivis qu'entretiennent la FILL et l'ABES depuis l'année 2009 sur la mise en œuvre et la gestion des plans de conservation partagée dont le périmètre va au-delà des centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche.
En dehors de la formalisation d'un partenariat et de séances de travail devenues régulières, la convention, telle qu'elle a été adoptée, « a pour objet de faciliter les partenariats entre les centres régionaux (CR) du Sudoc-PS – représentés par l'ABES – et les structures régionales pour le livre (SRL) membres de la FILL – représentées par la FILL – pour toute action de coopération notamment la mise en œuvre et le développement des plans de conservation partagée des périodiques ».
Chacun des 2 partenaires s'engage à mettre à disposition des acteurs des plans de conservation partagée tout ce qui peut favoriser leur mise en œuvre et leur gestion.
En premier lieu, l'ABES met à disposition l'outil que représente le catalogue du Sudoc-PS dont il est rappelé qu'il est « le seul catalogue collectif offrant une visibilité nationale aux publications en série pour tout type de bibliothèques ». De son côté, la FILL s'engage à promouvoir le Sudoc-PS comme « outil privilégié de gestion des plans de conservation partagée ; elle encourage les SRL à développer des partenariats avec les CR pour les plans de conservation partagée des périodiques – et plus largement les partenariats entre SRL et CR pour des projets ou actions conjoints – et à favoriser leur participation aux comités de pilotage des plans de conservation partagée ».
Adoptée pour une durée reconductible de 3 ans, cette convention s'inscrit dans la lignée des recommandations du groupe de travail « sur l'avenir du Sudoc-PS » qui préconisait, en 2009, 2 niveaux de contractualisation : un niveau local (régional ou thématique) – objet des futures conventions sur objectifs – et un niveau cadre. C'est bien à ce dernier niveau que se situe la convention entre la FILL et l'ABES.

J.-P. A.

Pour en savoir plus sur la FILL http://www.fill.fr

Retour d'expérience

La mise en place d'une « journée réseau » au sein du *CR 27*

Le centre régional « Sciences juridiques, économiques et politiques » du Système universitaire de documentation pour les publications en série (le CR 27 du Sudoc-PS) gère un ensemble de 58 bibliothèques ou centres de documentation (dont 19 non déployés dans le Système universitaire de documentation), spécialisés dans les disciplines dominantes de la bibliothèque Cujas. Depuis l'été 2008, au sein du département des périodiques de la bibliothèque, un conservateur (à raison de 20 % de son temps) et deux bibliothécaires adjoints spécialisés (à raison de 30 % de leur temps) s'investissent pour mettre à jour ce réseau.

Priorité aux « non déployées »

Pour relancer le réseau, la priorité a été de renouer le contact avec l'ensemble des bibliothèques non déployées, par de nombreuses démarches (appels téléphoniques, courriels, déplacements) afin de bien analyser leur degré d'implication, les soucis qu'elles ont pu rencontrer pour constituer leurs états de collection, mais aussi leur volonté ou non de demeurer dans le réseau du Sudoc-PS. Ce fut l'occasion d'informer à nouveau les participants du rôle joué pour eux par le centre régional, de signer de nouvelles conventions, de compléter leur notice RCR (Répertoire des centres de ressources présents dans le Sudoc) et, peu à peu, d'entamer un processus de mise à jour de leurs localisations dans le Sudoc.

Pour parachever la relance du CR 27 tout en élargissant sa stratégie de communication, une première journée réseau fut organisée le 26 janvier 2010 (9 h 30 - 13 h 30). Seules les bibliothèques non déployées y étaient conviées. Si nous maintenons un contact important avec les bibliothèques déployées, notamment en ce qui concerne le contrôle de leurs dossiers ISSN (International Standard Serial Number), notre travail principal est actuellement de valoriser notre réseau non universitaire et de prospecter en Île-de-France de nouveaux centres à intégrer. C'est une démarche que nous souhaitons formaliser par le biais d'un « plan de développement » conventionné avec l'ABES. De plus, il semblait important de réunir pour la première fois autour d'une table, des représentants d'établissements extrêmement divers afin qu'ils prennent conscience, malgré leurs différences, d'appartenir à un même réseau en lien avec l'université.

Les 19 bibliothèques concernées (moins une, excusée) se sont montrées très demandeuses d'une telle manifestation. Plusieurs d'entre elles se trouvaient représentées par deux personnes, preuve de leur intérêt pour la journée. Elles avaient été contactées par courriels, puis par une invitation sous forme de courrier accompagnée d'un programme, plusieurs semaines à l'avance, afin de s'assurer de leur disponibilité. En outre, des représentantes de deux bibliothèques en voie d'adhésion (bibliothèque du Conseil d'État et centre juridique de l'AFD, l'Agence française de développement) se trouvaient, elles aussi, invitées, ainsi qu'un collègue responsable du CR 25. Il est en effet assez intéressant de pouvoir faire intervenir un autre responsable de CR pour illustrer la diversité des centres régionaux du Sudoc-PS, réalité qui échappe souvent aux bibliothèques membres. Le public comptait ainsi une assistance de 27 personnes.

Sous le signe de l'information et du débat

● La réunion s'est tenue à la bibliothèque Cujas et fut introduite par son directeur, Jean-Émile Tosello-Bancal, qui rappela l'apport d'un centre régional du Sudoc-PS au sein d'une bibliothèque CADIST (centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique), mais aussi la volonté de partenariat de la bibliothèque Cujas avec les bibliothèques participantes à ce réseau pour des projets communs : cartographie documentaire à l'échelle régionale, guide du chercheur, etc. Dès l'introduction, les prémices de ce qui pourrait se révéler des chantiers d'avenir pour le CR 27 ont ainsi été évoquées, sensibilisant l'auditoire à des thématiques interbibliothèques. Le chef du département des périodiques présenta ensuite l'organisation interne du service, le circuit du document tel qu'il y est traité depuis la commande jusqu'à sa reliure et les forces consacrées à l'activité du CR 27, démontrant ainsi l'intérêt que peut représenter, pour le département, l'expertise catalographique acquise dans le cadre du CR. Puis, le responsable du CR 27 entreprit de décrire l'activité du centre au cours des 18 mois écoulés. Cette présentation se voulait pédagogique en insistant sur le positionnement du réseau dans le contexte national. En effet, tous les membres participants ne sont pas forcément au fait, ni au même degré, du rôle de l'ABES et de l'évolution du catalogue du Sudoc, ni de l'historique du catalogage des publications en série – du Catalogue collectif national au Système universitaire de documentation (du CCN-PS au Sudoc-PS).

● Dans un deuxième temps, un bilan fut dressé de l'état d'avancement des chantiers mis en place : relance des conventions, des notices RCR, mise à jour des états de collection. Pour ce dernier point, un tableau inspiré du module Webstats et projeté sur grand écran, récapitulait l'évolution des états de collection du CR 27 dans le

Université Paris-I www.univ-paris1.fr
Bibliothèque Cujas http://cujas-front.univ-paris1.fr
Au département des périodiques, Catherine Désos-Warnier, adjointe, est responsable des publications internationales et du CR 27 du Sudoc-PS « Sciences juridiques, économiques et politiques ».
CR cr27@univ-paris1.fr 2 rue Cujas 75005 PARIS



GROTIUS, Hugo
Hugonis Grotii De jure belli ac pacis libri tres, in quibus jus naturae & gentium, item juris publici praecipua explicantur. Cum annotatis auctoris, ejusdemque dissertatione De mari libero, ac libello singulari De Æquitate, indulgentia, & facilitate ; nec non Joann. Frid. Gronovii v.c. notis in totum opus De jure belli ac pacis . - Amstelaedami : Sumptibus Gasparis Fritsch, 1735. - 2 tomes en 1 vol. ; in-8°
Fonds de la bibliothèque du ministère des affaires étrangères, récemment installée à La Courneuve

Sudoc, bibliothèque par bibliothèque et de deux mois en deux mois (pour un total de 16 323 localisations en janvier 2010). Dans la mesure où le cas de chacune des bibliothèques fut évoqué, cela contribua à susciter un échange entre les divers représentants sur leur manière de faire, et entre eux et l'équipe du CR sur l'avancement de ce travail, leurs difficultés à fournir des listes, la forme à leur donner ou bien la manière pour le centre de les traiter. Ce fut le moyen choisi pour sensibiliser les participants au travail minutieux réalisé par les deux bibliothécaires adjoints spécialisés selon les normes catalographiques en vigueur.

- Dans un troisième volet, la procédure de la constitution des dossiers ISSN fut rappelée, pas à pas, avec exemple à l'appui de l'une ou l'autre bibliothèque présente ; notamment, dans le cas des vingt-quatre Journaux officiels allemands créés pour la bibliothèque administrative de la Ville de Paris.
- Pour finir, certains projets furent évoqués. À moyen terme, la possibilité de devenir entrée secondaire (accès à une interface professionnelle réduite de WinIBW pour modifier ses localisations) ou d'accéder à l'interface WebPeb. Sur ce dernier point, à la demande de quelques-unes des bibliothèques présentes, l'ABES a été relancée pour fournir un texte de convention propre aux centres non déployés, le texte existant pouvant prêter à confusion. À plus long terme, certains produits documentaires pourraient voir le jour, à l'instar du Guide POP (Publications officielles parlementaires) réalisé en 2008 conjointement par la bibliothèque Cujas et les bibliothèques du Sénat et de l'Assemblée nationale (Cf. site de la bibliothèque Cujas, section des guides). Un petit débat s'est aussi enclenché au sujet de la conservation partagée pour les périodiques juridiques, idée neuve pour la plupart des participants. Ce fut l'occasion, de manière informelle, de présenter l'état de ce dossier auquel la bibliothèque Cujas commençait tout juste à réfléchir.
- Enfin, deux représentants des bibliothèques présentes prirent à leur tour la parole pour présenter leurs collections et leurs spécificités mais aussi leurs relations avec le CR. Il s'agit de la bibliothèque du ministère des affaires étrangères, récemment installée à La Courneuve et dotée d'un fonds ancien, très riche et spécialisé en diplomatie, histoire, science et droit, passée de 72 à 1 768 localisations à ce jour. L'implication du responsable fut grande pour qu'au moment de l'ouverture officielle du site, la majorité des titres soient visibles dans le Sudoc. Puis ce fut le tour de la bibliothèque du centre d'études, de documentation, d'information et d'action sociale (CEDIAS), créée en 1894 et consacrée à l'information et à la réflexion sur les questions sociales, et plus spécifiquement aux problèmes de l'action sociale, passée de 65 localisations à 592 à ce jour, avec une prévision totale de 1 500. C'est une bibliothèque dotée d'un riche fonds mais en sous-effectif, que le CR 27 aide avant qu'elle puisse adopter elle-même son rythme de croisière comme entrée secondaire. Pour ces deux bibliothèques, des dossiers ISSN de créations de titres sont en cours. Ce fut, là encore, l'occasion d'échanges entre participants sur la diversité des organismes représentés dans le réseau. Une visite très appréciée de la bibliothèque Cujas a conclu la réunion. Une pause café avait aussi été l'occasion de discussions plus informelles.

Rendez-vous en 2011

L'esprit de cette journée fut avant tout d'informer les participants du rôle du réseau, de leur apport particulier au sein d'un organisme national et de les laisser réagir à tout ce qui leur était présenté. Les réactions ont été très positives, manifestant un grand intérêt. À la suite de la réunion, certains documents jusque-là manquants ont été renvoyés : dernières conventions, ultimes notices RCR à jour et compléments de listes d'états de collection. Deux demandes pour devenir entrée secondaire ont aussi été émises, ainsi que le souhait d'une (re)formation à la saisie des états de collection de la part d'une bibliothèque déjà entrée secondaire. Un autre centre a souhaité un audit sur ses collections de périodiques. Un dossier avait été constitué avec quelques informations essentielles, tandis qu'une nouvelle page consacrée au CR était ouverte sur le portail de la bibliothèque Cujas. Cela a permis de mettre en ligne le diaporama projeté ainsi que le compte rendu de la journée. Une liste de diffusion, après cette journée, a elle aussi été constituée.
Date a été prise, à l'été 2011, pour une nouvelle journée, sans doute à La Courneuve, à la bibliothèque des Affaires étrangères. Il est prévu d'y associer les bibliothèques déployées, ainsi que des intervenants extérieurs, notamment l'ABES. Progressivement, ces réunions ont pour vocation de prendre de l'ampleur et de devenir un lieu d'information, de projets et de débats. Ce sera un moyen d'associer le réseau du CR 27 à des chantiers documentaires plus importants, à l'échelle de l'Île-de-France, ou même à l'échelle nationale, avec comme but principal d'améliorer toujours davantage la couverture documentaire des ressources continues et de faciliter l'accès aux collections, au bénéfice de la communauté scientifique.

Catherine Désos-Warnier

Les 100 bibliothèques du CR Auvergne



Heures à l'usage de Clermont
Page décorée
Clermont-Ferrand - BM - ms. 1508, f. 063v

Le centre régional (CR 06) Auvergne du Sudoc-PS est abrité par la bibliothèque universitaire des sciences et techniques, sur le campus des Cézeaux, à vingt minutes du centre-ville clermontois. Il regroupe 100 bibliothèques réparties sur quatre départements : **l'Allier, le Cantal, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme**. 35 bibliothèques sont déployées dans le Système universitaire de documentation, 65 dépendent du centre régional – Moyens humains : un bibliothécaire adjoint spécialisé et, depuis le 1er janvier 2010, un magasinier et un conservateur.

Les missions du CR Auvergne sont celles des centres régionaux de province : **coordonner le traitement des périodiques de l'ensemble de son réseau**. Il a la responsabilité du traitement bibliographique de toutes les publications en série dans le Sudoc, pour la région Auvergne, mais aussi dans le système intégré de gestion de bibliothèque dans le logiciel AB6 de la Bibliothèque communautaire et interuniversitaire (BCIU).
En plus de l'expertise catalographique, le CR assure des missions d'animation, d'information et de formation. L'activité de formation et de conseil du CR (aménagement de locaux, choix d'une classification, désherbage de collections) s'étend à toutes les bibliothèques du réseau et elle est reconnue par ces bibliothèques. La demande est telle que le CR, avec ses faibles moyens humains, ne suffit pas à y répondre.

Le CR n'y suffit pas

L'Université Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand-II) a mis l'accent sur le développement des formations et propose de très nombreuses préparations dans le domaine de la documentation.

Une unité de formation et de recherche, l'UFR Lettres, langues et sciences humaines (LLSH), offre un accès à plusieurs licences par l'intermédiaire de son département « *Métiers du livre et éditions numériques* », licences professionnelles ou optionnelles qui entendent former des spécialistes capables de participer à la gestion d'organismes documentaires et d'intervenir au niveau des techniques : constitution de fonds, traitement des documents, gestion et valorisation des collections.

La responsable du CR intervient au niveau des licences et des masters pour la présentation et l'interrogation du catalogue du Sudoc, la présentation et le rôle des centres régionaux. En collaboration avec le centre de formation aux carrières des bibliothèques, lié par convention au groupe régional Auvergne de l'Association des bibliothécaires de France (ABF), le CR intervient pour présenter l'ABES, le catalogue du Sudoc, le rôle du centre régional, pour les personnes en formation initiale ou pour celles qui préparent les concours des bibliothèques.

En partenariat avec le centre technique du document, géré par le coordinateur du Sudoc, des formations sont régulièrement assurées par le centre régional pour garantir une cohérence des ressources documentaires sur les publications en série tant au niveau national (Sudoc) qu'au niveau du service interétablissement de coopération documentaire (catalogue Absys du SICD) : des fiches méthodologiques accessibles dans l'intranet sont régulièrement mises à jour.

Le PCAuv ?

En 2010, un projet devient réalité : le plan de conservation partagée des périodiques (PCPP).
L'ABES et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche demandent que les missions des centres régionaux soient inscrites dans des « logiques de projet, nationales ou régionales… ».

La responsable du CR propose au directeur de la BCIU de mettre en place un plan de conservation partagée des périodiques imprimés, le support électronique modifiant fortement les mentalités, des bibliothèques d'UFR scientifiques font appel au CR pour mutualiser leurs collections avec la BU de sciences.

Relais entre les différents partenaires, le CR voudrait pouvoir formaliser par écrit des accords verbaux.
Le plan de conservation des périodiques en Auvergne est lancé, il s'appellera **PCAuv** et bénéficie depuis janvier 2010 d'un mi-temps, qui vient s'ajouter à celui de la responsable. Dans un premier temps, le projet porte principalement sur les collections scientifiques : il s'agit d'élaborer une politique de conservation partagée des périodiques scientifiques imprimés, entre les bibliothèques universitaires, les bibliothèques de composantes, de laboratoires ou d'établissements intégrés au pôle de recherche et d'enseignement supérieur, avec l'aide du centre régional Auvergne, afin de



L'Humanité Dimanche
du 7 mai 1953
BU de droit de Clermont-Ferrand

définir des critères de conservation et de partage.
Le principe consiste à répartir la conservation des titres dans les établissements partenaires : certains deviendront « pôles de conservation », tandis que d'autres se positionnent en tant qu' « établissements associés » et s'engagent à compléter les lacunes des collections des établissements responsables de la conservation.

Objectifs et mise en œuvre

Un plan de conservation partagée des collections de publication en série répond à plusieurs objectifs. L'enjeu est scientifique et patrimonial ; il s'agit de garantir et faciliter un accès régional au plus grand nombre de titres, développer un service de renseignement de qualité, développer le service du prêt entre bibliothèques. Autres objectifs : l'économie de place et l'économie budgétaire. Chaque étape soulève son lot d'interrogations.

1 Établir un recensement des périodiques

En dehors des établissements les mieux dotés, les collections sont éparpillées, oubliées dans des placards, parfois entreposées dans la salle de repos qui sert de cuisine ou sur le point d'être pilonnées. Les recenser ? Certes, mais avant tout les découvrir !

2 Avoir une volonté très forte de coopération

Une volonté très forte de coopération documentaire des différents acteurs existe, mais la répartition des titres se heurte à des questions infinies. Qui conserve tel ou tel titre sur quels critères, et avec quelles conditions d'accès ? Il est en effet tentant, pour un laboratoire, de recueillir de nombreuses collections correspondant à son domaine d'études. Rares sont ceux qui ont les moyens de garantir un accès direct aux collections, ou même un suivi suffisant pour faire fonctionner un service de prêt entre bibliothèques. Voilà qui pose, une fois de plus, la question cruciale du personnel affecté au suivi de la documentation.

3 Signer une « lettre d'accord »

La mise en place du plan de conservation nécessite d'établir une « convention » entre les divers établissements qui participent au plan de conservation partagée. Mais, en toute rigueur juridique, il n'est pas possible à des établissements d'un même pôle de recherche et d'enseignement supérieur de signer ensemble une convention. Une simple « lettre d'accord » viendra donc remplacer la « convention ».
Malgré cela, chaque terme doit en être pesé, car la finalité est la même. Pour chaque centre de documentation qui entre dans le plan de conservation en tant que « pôle de conservation », seront signataires le directeur du SICD et, selon la structure, le directeur du laboratoire, de l'UFR, etc.
Viendra s'ajouter la signature du centre régional du Sudoc-PS Auvergne qui prend en charge la responsabilité du plan et sa mise en œuvre.

4 Le déplacement des collections

C'est l'ultime étape, celle qui matérialise le lancement du projet. Ce n'est pas, évidemment, celle qui requiert le moins d'organisation, ni le moins d'énergie. Mais elle permet d'aboutir à des collections remembrées, qui gagnent en cohérence et en visibilité. Le projet collaboratif autour des périodiques en Auvergne a été reçu avec un réel enthousiasme par l'ensemble de la communauté scientifique. Avec raison, elle y voit un moyen de gérer le manque d'espace de stockage mais aussi de valoriser chaque domaine disciplinaire à travers des collections documentaires imprimées, souvent rares, voire délaissées sur le plan régional et national.

Sa réalisation est complexe surtout lorsqu'il s'agit de travailler avec les centres de documentation des laboratoires, où les professionnels de la documentation sont rares. Le projet repose en grande partie sur le centre régional qui doit soutenir, canaliser parfois la bonne volonté de quelques chercheurs, apporter son savoir-faire et sa force de travail à chaque étape de la mise en œuvre (mise à jour des états de collection, confrontation des titres, établissement des critères de répartition, nécessaires arbitrages).

Aujourd'hui, le plan de conservation partagée des périodiques en Auvergne, ayant pris son envol sur le campus des Cézeaux, domaine des sciences dures, s'aventure au centre-ville de Clermont, en entamant la réorganisation des bibliothèques juridiques et économiques.

Josianne Del Mazo
et Olivier Legendre

Marie-Joseph Biache, directeur du SICD www.univ-bpclermont.fr

Centre régional du Sudoc-PS ***Auvergne***
Josianne.DELMAZO@univ-bpclermont.fr
Olivier.LEGENDRE@univ-bpclermont.fr
Campus des Cézeaux - Sciences et techniques 63170 AUBIÈRE

À deux, c'est mieux

Un vaste territoire

La région Rhône-Alpes, vaste région, est couverte par deux centres régionaux, le CR 69 et le CR 70, qui correspondent aux deux académies de Grenoble et de Lyon. Hébergé par le SICD 1 (service interétablissement de coopération documentaire de Grenoble-I et de l'Institut national polytechnique), le CR 69 couvre 5 départements : l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie ; le CR 70, hébergé par le service commun de la documentation de Lyon-III, couvre 3 départements : l'Ain, la Loire, le Rhône. L'ensemble de la région Rhône-Alpes comprend un total de **310 bibliothèques** déployées et non déployées, dont 125 dépendent du CR 69 (50 déployées et 75 non déployées) et 185 du CR 70 (55 déployées et 130 non déployées) (« déployés » … ou non, c'est-à-dire faisant ou non partie du Système universitaire de documentation).

Nos activités principales sont celles définies dans les missions de tout CR : prospection, mises à jour d'états de collection, rencontres avec les collègues du réseau, demandes de numérotation et/ou correction ISSN.

Quoi de neuf à Grenoble ?

Cas de conscience

Pour sortir des sentiers battus, la réunion annuelle du CR 69 d'avril 2010 s'est déroulée « hors les murs » : le muséum d'histoire naturelle de Grenoble, membre actif du CR 69 depuis 1996, nous a ouvert ses portes. L'objectif de cette réunion délocalisée était de sortir du milieu universitaire, d'aller voir les collègues sur leur lieu de travail afin de mieux les connaître. Cette nouvelle formule a suscité l'enthousiasme des participants. Dans les années à venir, elle sera donc renouvelée même si cela nécessite une logistique un peu différente d'une organisation dans les locaux du SICD 1, hébergeur du CR (compatibilité informatique, capacité de la salle d'accueil…). C'est avant tout une façon de mettre en valeur les bibliothèques actives du réseau.

Depuis deux ans et demi (depuis que j'ai repris la responsabilité du CR 69), quelques constats s'imposent.

Le premier concerne les mises à jour des états de collections. Pour de plus en plus de titres, les bibliothèques nous demandent de fermer des états de collection. À quoi est-ce dû ? À la vie du périodique en partie mais pas seulement. Par ces temps de crise, les centres de documentation ne sont pas épargnés, les budgets sont revus à la baisse et bon nombre d'abonnements ne sont pas reconduits. Concrètement, cela signifie que des titres parfois peu présents au niveau national ne sont plus référencés avec des états de collections ouverts. C'est une réelle perte pour la valeur du Système universitaire de documentation.

Autre conséquence de ces restrictions budgétaires : la prospection devient de plus en plus difficile, que cela soit dans le milieu associatif ou dans les entreprises, les centres de documentation sont en état de léthargie permanent. Si des économies sont à faire, ce sont sur les lignes budgétaires de la documentation qu'elles sont souvent faites. Dans bien des cas, il n'y a plus de personnel dédié à la gestion de ces fonds et, dans le pire des cas, les centres de documentation disparaissent tout simplement.

Un autre phénomène, qui concerne quant à lui les bibliothèques des laboratoires au sein des universités, est visible. Le développement de la documentation électronique dans les services communs de la documentation a incité les laboratoires à arrêter des abonnements papier, toujours pour des raisons économiques, et ne plus payer des abonnements disponibles, par ailleurs avec un accès bien plus facile.

Concrètement, tous ces constats amènent des chiffres très parlants. En 2000, le CR 69 comptait 105 bibliothèques non déployées. Aujourd'hui il en compte 75, sachant qu'un certain nombre d'entre elles ne se manifeste pas et qu'elles sont d'éventuels candidats à la suppression ; mais c'est toujours un cas de conscience de supprimer une bibliothèque sans son accord.

Quelles actions mener pour pallier cette baisse d'activités ?

Cette baisse n'est bien évidemment pas liée au manque de dynamisme des CR mais bien à des changements de pratiques face à l'utilisation de la documentation. Nous pouvons bien sûr attendre la fin de la crise et espérer que les centres de documentation réouvrent leur porte mais il faut avant tout être réaliste. Cela risque d'être un vœu pieux… En revanche, il paraît nécessaire de renforcer les liens avec les bibliothèques actives, les aider à mettre en valeur leurs fonds au sein de nos structures universitaires souvent bien mieux dotées en moyens. Peut-on, par exemple, envisager l'organisation d'expositions de leurs fonds anciens dans nos locaux ? D'autres aimeraient déclarer leur fonds d'ouvrages en plus des périodiques. Cela serait un réel bouleversement dans le fonctionnement du réseau Sudoc-PS, dont les services ne correspondraient plus au nom lui-même (Publication en série). Mais cette évolution n'est-elle pas inévitable ? Après tout, notre travail consiste avant tout à apporter des réponses aux utilisateurs du Sudoc, aux lecteurs, et enrichir ce catalogue avec ces fonds méconnus et riches pourrait être une réelle plus-value, pour le catalogue national lui-même, pour les lecteurs et pour ces centaines de petits centres de documentation en manque de visibilité et bien souvent très volontaires pour être reconnus.

Les deux centres régionaux ***Rhône-Alpes***

Université Grenoble-I www.ujf-grenoble.fr &
Institut national polytechnique http://www.grenoble-inp.fr
Service interétablissement de coopération documentaire
Philippe Russell, directeur du SICD direction.sicd1@ujf-grenoble.fr
CR 69 Estelle Le Normand estelle.le-normand@ujf-grenoble.fr

Université Lyon-III www.univ-lyon3.fr
Jean Bernon, directeur du service commun de la documentation scd@univ-lyon3.fr
CR 70 Sophie Boyer CCN.CR70@univ-lyon3.fr


LE PROGRÈS ILLUSTRÉ

Les Joyeusetés de la Bicyclette

Les Joyeusetés de la bicyclette
Le Progrès illustré, 25 avril 1897, n° 332, p.1
© Bibliothèque municipale de Lyon, 2007
CR 70

Plus de détails à Lyon

Du musée africain aux musées de l'Ain

Le CR a effectué de nombreuses prospections : 16 nouvelles bibliothèques ont intégré le Sudoc-PS. Le plan de développement du CR s'est orienté sur les bibliothèques de musées (Musée africain, musée d'art et d'industrie de Saint-Étienne, conservation départementale des musées de l'Ain, Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation) ainsi que sur les bibliothèques de grandes écoles : ECAM (École catholique des arts et métiers), ENSATT (École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre). Ces bibliothèques sont généralement satisfaites d'être contactées par le CR, car la visibilité de leurs collections dans le Sudoc-PS permet de mieux faire connaître et de faire vivre ces collections souvent très spécialisées (la bibliothèque de l'ENSATT est la seule à conserver *Theatre Czech, Theatre design & technology)*. Cette adhésion au Sudoc-PS n'est pas non plus sans intérêt pour la bibliothèque qui est amenée à faire le point sur ses collections et à en mesurer l'intérêt pour la communauté scientifique nationale. D'autres bibliothèques ont intégré le Sudoc-PS grâce à la mise en place du plan de conservation partagée des périodiques en Rhône-Alpes (PCPP), déployé en 2007. Les bibliothèques qui se sont portées pôles de conservation pour le PCPP sont désormais répertoriées dans le Sudoc-PS, où apparaissent les titres qu'elles conservent.

L'activité régulière du CR l'amène à faire le point sur les états de collection des bibliothèques déjà adhérentes : les visites des centres de documentation permettent de discuter avec les responsables et de trouver les solutions les mieux adaptées pour la gestion des périodiques. Ces visites sont l'occasion de découvrir des modes de fonctionnement différents et de rencontrer des personnes connues par la seule messagerie. Le CR rencontre parfois des difficultés car certaines bibliothèques ne souhaitent pas adhérer au Sudoc-PS pour des raisons d'effectifs (manque de personnel) et faire l'inventaire des collections de périodiques pour les intégrer au catalogue Sudoc-PS demande du temps. Elles ont aussi des réticences à une ouverture sur l'extérieur : peur d'être submergées de demandes, de lecteurs. Il faut du temps pour persuader ces bibliothèques de l'utilité et du bienfait de cette surcharge momentanée de travail.

Il n'est pas toujours simple de prospecter car de nombreux centres ne sont pas visibles, cela concerne surtout les centres de documentation privés. Dans ce cas précis, seules les connaissances des personnes des centres existants dans le Sudoc-PS permettent d'avoir des contacts, des noms de personne.

La situation économique actuelle n'est pas non plus propice à la prospection car de nombreux centres ferment, ou réduisent leurs budgets d'abonnement. De plus la concurrence de l'électronique fait que de nombreux abonnements sont supprimés.

Le CR a jusqu'à présent surtout privilégié les échanges personnels avec les centres de documentation mais a en projet l'organisation d'une journée d'études, qui permettrait aux différentes structures de se rencontrer, de nouer des liens.

De nouvelles modalités de rémunération des CR sont mises en place par l'ABES. Le CR 70 avec 7 autres CR va signer prochainement une convention par objectifs qui aura pour but de définir des projets et des actions de signalement qui pourront être nationaux ou régionaux.

PCPP en Rhône-Alpes

Presse de mode & presse d'info

Le PCPP, le plan de conservation partagée des périodiques, en Rhône-Alpes, a été initié en 2005 par l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation (ARALD). Un comité de pilotage s'est réuni pendant deux ans à la bibliothèque municipale de Lyon pour finaliser la convention et mettre en place trois corpus : presse de mode, presse locale d'information générale, presse d'information générale politique et économique. Depuis le lancement du plan en 2007, un comité de pilotage a été élu pour continuer à développer de nouveaux corpus. Ce comité se compose de deux membres de l'ARALD, des deux représentants des CR et de représentants du groupe Archives, du groupe Enseignement supérieur et du groupe Bibliothèques municipales. Les nouveaux corpus en préparation sont : corpus jeunesse, corpus musique et danse, corpus presse sportive et corpus presse professionnelle.

Le rôle des CR est d'informer les bibliothèques de l'existence de ce plan et des différents corpus ; pour les bibliothèques pôle de conservation, le CR rentre ou met à jour les états de collection dans le Sudoc-PS. Une base locale existe à l'adresse suivante (http://www.arald.org/periodiques.php). Cette base permet de faire des recherches par titre, ISSN, corpus et aussi par établissements. Un établissement peut se porter aussi bien pôle de conservation que pôle associé (la bibliothèque s'engage à compléter les lacunes des collections des établissements responsables de la conservation) pour les titres proposés. Pour les titres dont la bibliothèque est pôle de conservation, un lien est fait via le Sudoc-PS, ce qui évite de rentrer l'état de collection dans la base locale. Pour l'instant le plan de conservation partagée des périodiques en Rhône-Alpes, comprend 323 titres, dont 220 sont localisés dans le Sudoc-PS.

Parallèlement une réflexion est menée par le groupe Enseignement supérieur, pour intégrer tous les établissements de l'enseignement supérieur dans le plan de conservation, avec une autre logique que celles des corpus. Cette méthode ne permet pas d'appréhender l'importance numérique et la richesse scientifique des collections de périodiques des établissements universitaires et spécialisés.

Sophie Boyer
& Estelle Le Normand

La BIUM & la BIUP sont dans un bateau

L'Université Paris-Descartes (Paris-V) est une des rares à compter deux centres **régionaux** (CR) dans ses services : les CR 29 et 30. Ils étaient cependant, jusqu'à présent, hébergés par deux bibliothèques distinctes. La direction de l'université a souhaité réunir ces deux établissements en une **unique bibliothèque interuniversitaire de santé.** Cette recomposition, qui doit se concrétiser au **1er janvier 2011,** aura inévitablement des répercussions sur le fonctionnement des centres régionaux.

161 unica

Le centre régional 29 du Système universitaire de documentation pour les publications en série, hébergé par la bibliothèque interuniversitaire de médecine et d'odontologie (BIUM), fait partie des CR thématiques franciliens ; il se consacre au signalement des publications en série en médecine et en biologie humaine.

Le CR partage son activité proportionnellement aux besoins distincts des deux types d'établissements de son réseau composé de 65 bibliothèques. D'une part, 28 centres de documentation dépendent directement du CR ; 3 687 titres, dont 161 unica, sont signalés dans le Sudoc par le CR. En 2009, les catalogues de cinq bibliothèques non déployées ont été remis à jour. Ce travail de traitement documentaire permet de maintenir la qualité des informations contenues dans les notices. Il donne également l'occasion de s'assurer de l'intérêt des établissements concernés pour leur participation au réseau Sudoc-PS. D'autre part, 37 établissements sont déployés dans 11 *ILNs* ; il s'agit des sections médicales des bibliothèques universitaires d'Île-de-France. Le CR leur apporte une aide ponctuelle pour résoudre des problèmes liés au catalogage des publications en série et prépare les bordereaux de numérotation et de correction à destination du centre ISSN. Ces bordereaux sont alimentés, d'abord, par le signalement de nouvelles acquisitions ou de changements de titres de périodiques et, aussi, par un travail rétrospectif sur des collections plus anciennes, qu'il s'agisse de traitements de dons ou de chantiers de rétroconversion. En 2009, 83 demandes ont été adressées à l'ABES.

Le cœur de la documentation pour les chercheurs

De plus, le CR apporte son expertise technique au plan de conservation partagée des périodiques médicaux d'Île-de-France, copiloté depuis 2004 par la BIUM et le CTLES (Centre technique du livre de l'enseignement supérieur). Ce plan vise à assurer la conservation pérenne d'au moins une collection imprimée de chaque titre de périodique présent dans les collections franciliennes, à permettre aux bibliothèques qui ne se portent pas pôle de conservation de libérer des espaces en magasins et à chaque service commun de la documentation participant au plan de réorganiser sa politique documentaire locale. Le signalement des périodiques traités au titre d'un plan de conservation partagée a été facilité par la mise en place d'un index de recherche dédié dans le catalogue Sudoc. 5 390 périodiques figurent à ce jour dans le catalogue collectif du fait de leur intégration au plan de conservation partagée et informent les lecteurs de leur lieu de conservation. Ainsi, l'activité du CR 29 bénéficie du fait que les articles de périodiques constituent le cœur de la documentation utilisée par les étudiants et chercheurs dans les disciplines médicales. Actuellement, l'essentiel du travail de signalement dans le Sudoc concerne les collections imprimées. Pourtant, les bibliothèques médicales acquièrent d'importantes collections électroniques qu'il convient de valoriser pour en assurer l'utilisation la plus large possible. À l'avenir, le CR pourrait donc s'orienter vers le signalement de la documentation électronique disponible dans son réseau afin de rendre compte de la diversité et de la richesse des collections franciliennes et d'être en adéquation avec l'évolution des usages du public. En 2010, le réseau a accueilli deux nouveaux participants : l'établissement public de santé **Jean-Martin-Charcot de Plaisir** (non déployé) et l'Institut de formation en **ergothérapie de Créteil** (déployé dans l'*ILN* 084). Il convient de poursuivre le travail de prospection en vue d'élargir le nombre des participants au réseau et ce, afin d'assurer le signalement le plus précis possible des publications en série disponibles en Île-de-France.

Petit CR atypique

Le centre régional 30 du Système universitaire de documentation pour les publications en série est hébergé par la bibliothèque interuniversitaire de pharmacie (BIUP), elle-même située au sein de la « Faculté des **sciences pharmaceutiques et biologiques** de Paris » de l'Université Paris-Descartes. Parmi les 10 organismes documentaires rattachés au CR 30, seuls quatre peuvent être considérés comme relevant strictement du domaine pharmaceutique. **La chimie** est le point commun de tous les autres. D'où la mention « pharmacie et chimie » attribuée au CR. On ne s'étonnera pas de cette appellation, dans la mesure où les bibliothèques de pharmacie en général (et la BIUP en particulier) disposent d'un fonds conséquent en chimie. Mais il est remarquable que deux autres CR d'Île-de-France (CR 31 et 36) soient concernés par ce même domaine.

Les deux ***centres régionaux*** de l'Université Paris-Descartes

Université Paris-V, présidée par Axel Kahn
www.univ-paris5.fr
Guy Cobolet, directeur de la BIU de médecine et d'odontologie
CR 29 ***Médecine et biologie humaine***
laurence.karpp-lahmaidi@bium.parisdescartes.fr
Françoise Boucheron, directrice de la BIU de pharmacie
CR 30 ***Pharmacie et chimie***
didier.paccagnella@biup.univ-paris5.fr



La danse de Saint-Guy

Album comique de pathologie pittoresque : Recueil de vingt caricatures médicales / dessinées par Aubry, Chazal, Colin Bellangé et Pigal. - Paris : A. Tardieu, 1823. - . - 1 vol. (44 f.) : 20 pl. lithogr. et coloriées, couverture lithogr. et cart. ; In-4 à l'italienne

Pour ce qui est des liens avec les autres établissements composant le CR, un projet mobilisateur serait de parvenir à convaincre ceux non déployés de faire figurer dans le Sudoc leurs collections électroniques. Enfin, Le CR pourrait participer, pour ses thématiques propres, au chantier régional de conservation partagée.

Laurence Karpp-Lahmaidi
et Didier Paccagnella

Le fonctionnement de ce petit CR est probablement atypique. Sept des établissements composant le CR ne sont pas déployés. Ce sont des bibliothèques et centres de documentation d'organismes privés ou publics, souvent de petite taille (de 0 à 500 titres imprimés signalés dans le Sudoc), mais dotés de collections de périodiques très spécialisés. L'animation d'un tel ensemble demeure problématique. Ces établissements ont précédemment accepté de figurer dans un catalogue collectif national sans toujours bien percevoir les contraintes inhérentes, notamment l'actualisation des données les concernant et la fourniture de documents dans le cadre du prêt entre bibliothèques (PEB). Aujourd'hui, les responsables de ces établissements doivent souvent faire face à des conditions nouvelles qui les incitent soit à négliger leurs obligations vis-à-vis du réseau soit à demander à le quitter. La limitation des moyens humains mis à disposition et le développement de la documentation électronique, facilitant pour les titres non reçus l'achat direct à l'article, au détriment du PEB, sont des arguments avancés. De plus, ces établissements se sont aperçus que leur participation au réseau du Sudoc-PS ne procurait que peu d'avantages pour leurs demandes de PEB. Enfin, un grand groupe pharmaceutique ou le département d'un ministère ne recherchent pas la visibilité qu'apporte la participation au Sudoc. Une telle attitude n'encourage pas à prospecter à la recherche de nouveaux participants. C'est en fait la richesse du fonds documentaire de la BIUP qui est déterminante pour l'activité du CR. Avec plus de 6 900 titres de publications en série (la quasi-totalité imprimée) localisés dans le Sudoc, cette bibliothèque propose une bonne partie de la documentation disponible en pharmacie et chimie. Aussi profite-t-elle au mieux de l'expertise acquise par le responsable de CR, qu'elle charge traditionnellement du catalogage de ses publications en série, et se trouve être la principale pourvoyeuse de demandes de numérotation et de correction de zones ISSN (International Standard Serial Number). Ce sont ces dossiers de demandes adressés à l'ABES qui constituent le cœur de l'activité (une cinquantaine par an de 2005 à 2008 & 15 en 2009). Qu'un responsable de CR œuvre presque exclusivement pour le compte de la bibliothèque qui l'héberge semblera anormal. Il faut cependant souligner que, vu l'importance des collections à décrire, l'ensemble des établissements intéressés par les domaines concernés bénéficie de ce travail. Cette description est d'ailleurs loin d'être achevée : le récolement en cours révèle de nombreuses erreurs dans les notices déjà utilisées (demandes de corrections nécessaires) et la localisation dans le Sudoc des périodiques électroniques de la BIUP reste à venir.



Page de titre du vol. 6 (année 1800) d'un ancien périodique allemand en sciences pharmaceutiques et chimiques, « Berlinisches Jahrbuch für die Pharmacie » [Annuaire pharmaceutique berlinois], avec en regard un frontispice en hommage à l'un des plus grands chimistes français, Lavoisier.

Les collections de publications en série de la BIU de pharmacie sont particulièrement riches en chimie, domaine dans lequel les chercheurs d'Outre-Rhin et les publications allemandes ont longtemps tenu le haut du pavé. *Jean-Marie Feurtet*
jean-marie.feurtet@biup.parisdescartes.fr
Crédit photo : Vincent Jardry
vincent.jardry@biup.univ-paris5.fr

Les 10 du CR 30

Bibliothèque du Centre à Vitry-sur-Seine (94)
Université Paris-Val-de-Marne – déployée

Laboratoire de recherches et de contrôle du caoutchouc et des plastiques à Vitry-sur-Seine (94) – non déployé mais aucun titre localisé

Société des pétroles Shell
Centre de documentation à Rueil-Malmaison (92) – non déployé & 22 titres localisés ; mais parti sans laisser d'adresse !

Novartis Pharma
Information et documentation médicales
de Rueil-Malmaison (92) – non déployé & 12 titres localisés

Bibliothèque universitaire de pharmacie
Université Paris-Sud à Châtenay-Malabry (92) – déployée

Société nationale des poudres et explosifs
Centre de recherches du Bouchet à Vert-le-Petit (91) – non déployé & 237 titres localisés

Laboratoire Glaxo Wellcome
Documentation médicale à Marly-le-Roy (78) – non déployé & 8 titres localisés

Direction générale de l'énergie et des matières premières
Ministère de l'industrie, centre de documentation et d'information (13e arrondissement) – non déployé & 93 titres localisés

Bibliothèque interuniversitaire de pharmacie
Université Paris-Descartes (6e arrondissement) – déployée

Bibliothèque de l'École supérieure de physique et de chimie industrielle
(5e arrondissement) – non déployée & 507 titres localisés

Le CR Art et archéologie

Pour l'amour de l'art

Le Journal des Arts
Éd. ArtClair n° 306, 26 juin 2009


Journal des Arts
Ambitions à la baisse pour le Quai d'Orsay
La tournée des nouveaux musées
L'étau se resserre autour du patrimoine
Le paysage selon Vincent Van Gogh
La Foire de Bâle rassure

Le cas du CR 32 Art et archéologie

«Couvrir l'art de tous les temps et de tous les pays», cette vocation de la bibliothèque d'art et d'archéologie, fondée par le couturier et mécène Jacques Doucet (1853-1929), peut également être celle du centre régional thématique Art et archéologie, le CR 32, hébergé à l'Institut national d'histoire de l'art (INHA). Fondée en 1908, puis rattachée en 1972 aux universités Paris-I et Paris-IV, la bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques-Doucet intègre, en janvier 2003, l'Institut national d'histoire de l'art. Créé en 2001, l'INHA répond à un véritable besoin de la recherche française dans les domaines de l'histoire de l'art et de l'archéologie.

Il comprend deux départements : le département de la bibliothèque et de la documentation et le département des études et de la recherche. L'INHA constitue le pôle de formation et de recherche en histoire de l'art le plus important de France, se hissant ainsi au niveau des grands instituts d'art mondiaux. Dans ce cadre, la bibliothèque rassemblera, d'ici 2014, outre les collections Doucet, celles de la bibliothèque centrale des musées nationaux et les collections imprimées de la bibliothèque de l'ENSBA (École nationale supérieure des beaux-arts). Attributaire d'un exemplaire du dépôt légal imprimeur, dès 1926, puis éditeur, la bibliothèque est également, depuis 1980, CADIST – centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (en art et archéologie).

Étudiants, chercheurs, professionnels et amateurs

Le CR 32 gère un ensemble de 49 bibliothèques et centres de documentation. Huit de ces bibliothèques, de statut universitaire, sont déployées dans le Système universitaire de documentation ; les 41 bibliothèques, non déployées, sont des bibliothèques de musées, de laboratoires de recherche ou d'écoles spécialisées.

Deux d'entre elles, la bibliothèque des arts décoratifs et la bibliothèque Kandinsky, possèdent une entrée secondaire[I]. Les bibliothèques du CR 32 et de la BINHA (Bibliothèque de l'INHA) desservent un public commun composé d'étudiants en art, de chercheurs, de particuliers justifiant de leurs recherches et de professionnels de l'art.

Le CR 32 est intégré, au sein du service du développement des collections, à la section « Périodiques ». Trois agents sont affectés à la section Périodiques. Une bibliothécaire coordonne l'équipe, gère les acquisitions et les abonnements d'environ 1 550 titres vivants (sur un total de 7 672 titres) et mène les chantiers liés à l'ouverture, en 2014, de la nouvelle bibliothèque. Le responsable du CR consacre la moitié de son temps au CR et à la gestion, dans *WinIBW,* des périodiques de l'INHA, l'autre moitié au catalogage des monographies en se déplaçant au service Catalogue. Une contractuelle de catégorie A est en charge du bulletinage, du suivi des réclamations et des mises à jour dans WinIBW sur trois quarts de son temps et de la réception des monographies du dépôt légal sur le reste de son temps.

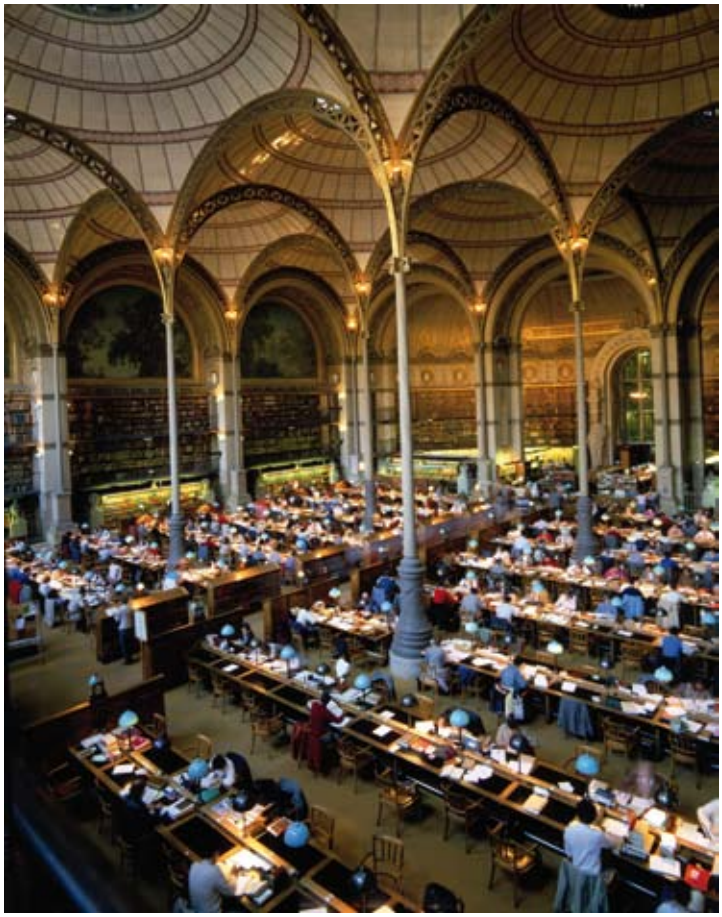
De manière très classique pour les CR thématiques, le travail effectué pour les collections des bibliothèques du CR et le travail effectué pour les collections d'autres services sont complémentaires (BINHA, CADIST, dépôt légal). Un temps précieux est gagné puisqu'une correction est valable pour plusieurs bibliothèques.

Malgré cette apparente simplicité, il est toujours possible d'être pris au dépourvu lorsqu'il faut cataloguer un document en telougou[II] pour le musée Guimet…

L'histoire de l'art est par définition le domaine qui véhicule une grande masse d'images car toute étude d'un objet d'art, ou d'une antiquité archéologique, se fonde sur l'observation de sa représentation.

Or, **les revues sont un important vecteur d'images** ; rapidement éditées, elles permettent de faire circuler des représentations (une œuvre nouvellement attribuée, les résultats d'une fouille, etc.). Leur signalement est donc primordial pour la recherche. Soulignons aussi la place des bulletins de musées qui constituent un outil non négligeable de diffusion d'une information très localisée et très spécialisée (par exemple, les dernières acquisitions d'un musée).

Institut national d'histoire de l'art www.inha.fr
Département de la bibliothèque et de la documentation de l'INHA
CR 32 Art et archéologie : Sylvie Jacob sylvie.jacob@inha.fr
CR 2 rue Vivienne 75002 PARIS



La salle Labrouste, classée aux monuments historiques et future salle de lecture de la bibliothèque de l'INHA, était, jusqu'au déménagement des collections sur le site François-Mitterrand, la salle de consultation du département des Imprimés de la Bibliothèque nationale de France. Photo : Philippe Couette/BNF

Un CR bien ancré

Le CR 32 est bien ancré dans un plan de coopération des bibliothèques d'art et d'archéologie d'Île-de-France. Bibliothèque de référence en art et en archéologie, la BINHA s'insère dans un réseau de bibliothèques parisiennes spécialisées.

Ce réseau est pleinement représenté par le CR 32. La politique documentaire mise en place tient compte des pôles d'excellence de chacun de ces établissements et la coopération avec les bibliothèques est renforcée par le biais de conventions signées, par exemple, avec la bibliothèque de la Cité de l'architecture, la bibliothèque Kandinsky ou encore la bibliothèque Gernet-Glotz. Les collections de référence sont développées selon trois niveaux de complétude : du moins exhaustif au plus exhaustif.

Elles tendent à l'exhaustivité pour l'art et l'archéologie de l'Occident, de l'Antiquité classique à nos jours et elles proposent des collections de référence pour l'histoire de l'art et l'archéologie mondiales. Enfin, les acquisitions entre les documents plutôt théoriques acquis à l'INHA et les documents plutôt techniques acquis dans les bibliothèques d'écoles (ENSBA, écoles d'architecture, Institut national du patrimoine) se complètent.

Les domaines d'excellence des bibliothèques présentes dans le CR 32, **beaux-arts, architecture, arts premiers, arts asiatiques, arts décoratifs, arts du spectacle, cinéma, musique et restauration/conservation,** permettent au CR 32 d'enrichir les deux disciplines phares de l'INHA, tout en assurant une complémentarité des collections. Ces relations menées dans le cadre de la politique documentaire de la BINHA ont une implication directe sur l'activité du CR 32. Ainsi, le renforcement des relations avec la bibliothèque Kandinsky l'a amenée à se doter d'une entrée secondaire en novembre 2009. Une formation au catalogage des collections s'est mise en place avec la Cité de l'architecture. Ces relations influent également sur les projets de prospection.

La prospection se porte sur les secteurs moins représentés dans le fonds de l'INHA, peu présents dans la carte documentaire française ou encore en direction des domaines jugés prioritaires par les instances scientifiques de l'INHA. En conséquence, les projets de prospection se tournent aujourd'hui en direction des bibliothèques des écoles d'architecture.

Au niveau national, ces bibliothèques organisées en réseau produisent une base de données bibliographiques qui référence plus de 86 000 articles de revues d'architecture et de paysage, françaises et étrangères : *ArchiRes*.

Trois des sept bibliothèques situées en Île-de-France sont déjà dans le CR 32 et, dans un souci de signalement et d'aide au chercheur, il sera intéressant de réunir, dans le Système universitaire de documentation pour les publications en série, les états de collection de ces sept bibliothèques.

Arrivée en novembre 2009, la bibliothèque de Marne-la-Vallée est la dernière recrue ! Ce projet pourra être présenté à l'ABES dans le cadre de la signature des nouvelles conventions sur objectifs. Deux autres réseaux complètent le signalement des publications en série en Île-de-France.

Le réseau des bibliothèques des musées nationaux, dont en tête, la bibliothèque centrale des musées nationaux, située au Louvre, fait partie du CR 32. Ce réseau produit le catalogue collectif des bibliothèques des musées nationaux.

Le réseau Archéo-IDF rassemble des centres de ressources documentaires en archéologie situés en Île-de-France, fédérés autour d'une maison des sciences de l'homme, la MSH René-Ginouvès, dont la bibliothèque fait partie du CR 32. Le réseau Archéo-IDF participe à FRANTIQ (Fédération et ressources sur l'Antiquité), catalogue collectif national.

Le centre régional 32 Art et archéologie, inscrit dans un paysage documentaire en mouvement et dans un projet de future bibliothèque, est toujours en alerte… et c'est passionnant !

Sylvie Jacob

[I] Au 30 avril 2010, ces 41 bibliothèques représentent 25 216 notices d'exemplaire dont 3 435 unica.

[II] Langue de l'Inde parlée dans l'État d'Andhra Pradesh

Le musée Curie dans Calames

L'intérêt considérable des collections du **musée Curie** fait que celui-ci est un des sept organismes documentaires, en 2010, à faire son entrée dans Calames – Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur.

L'**Université de Paris** et l'Institut Pasteur, en 1909, décident de créer ensemble l'Institut du Radium afin de concentrer en un même lieu les études chimiques, physiques, biologiques et médicales sur les rayonnements. Cet Institut du Radium est, dès 1914, composé de trois bâtiments. Le premier pavillon, nommé Curie en l'honneur de Pierre Curie, est consacré aux recherches physico-chimiques. Il est dirigé par Marie Curie, professeur de la faculté des sciences de Paris. Le deuxième pavillon, nommé Pasteur, est, quant à lui, consacré aux recherches biologiques, et dirigé par le Dr Claudius Regaud de l'Institut Pasteur. Enfin le « petit » pavillon situé à égale distance des deux autres est appelé pavillon des sources : c'est là qu'on y stockait les sources radioactives. Devant le pavillon des sources, entre la chimie-physique et la biologie, un petit jardin fleuri, voulu et aménagé par Marie Curie pour que les chercheurs se rencontrent et discutent. Jusqu'en 1959, le laboratoire Curie est un lieu de recherches scientifiques, dirigé successivement par Marie Curie (1914-1934), André Debierne (1934-1945), Irène Joliot-Curie (1945-1956) et enfin Frédéric Joliot-Curie (1956-1958).

Un lieu de mémoire : le musée Curie

Après la mort de Frédéric Joliot, ce qui a été son laboratoire privé et son bureau sont conservés tel quel, comme lieu de mémoire de tous ceux qui l'ont occupé. En 1967, dans le cadre de la commémoration du centenaire de la naissance de Marie Curie, les lieux sont présentés à quelques visiteurs privilégiés. Cette même année, Monique Bordry (CNRS) est chargée d'inventorier les archives du laboratoire. En 1972, la famille Joliot-Curie lui confie également ses archives privées. Mais au fil des ans, les quelques visiteurs deviennent de plus en plus nombreux. Il est décidé en 1981, avec le soutien de la Ligue française contre le cancer, de décontaminer le laboratoire de chimie et de le reconstituer tel qu'il était à l'époque de Marie Curie. En 1992, ce qui est devenu progressivement un musée est ouvert systématiquement tous les après-midi. Petit à petit une équipe est créée pour non seulement accueillir les visiteurs, mais aussi traiter les archives quel qu'en soit le support. Cette petite équipe devient en 1994 une unité mixte de service entre le CNRS (IN2P3) et l'Institut Curie. La toute nouvelle unité qui prend pour nom Musée et archives de l'Institut du Radium est créée sous l'influence de l'association Curie et Joliot-Curie, qui s'est donné pour mission de perpétuer la mémoire des couples Curie et Joliot-Curie ; de contribuer à la préservation et à la mise en valeur de leurs écrits, de leurs travaux et de tout document ou objet les concernant. Dès lors, les collections qui se sont accumulées depuis 1909 trouvent un cadre administratif pour être traitées, mises en valeur, diffusées. La première mission du musée Curie sera d'établir un inventaire systématique des instruments, papiers, photographies qui se trouvent dans les locaux. À cette somme d'archives, s'ajoutent celles qui lui sont confiées par la famille Joliot-Curie via l'association. Mais le rôle de l'unité mixte ne s'arrête pas là. En 1996, le musée agrandit sa salle d'exposition, ouvre tous les jours de la semaine, et organise des visites guidées.*

Institut Curie & CNRS (UMS 6425) www.curie.fr/musee

Musée Curie, dirigé par Renaud Huynh
renaud.huynh@curie.fr & musee@curie.fr
Natalie Pigeard-Micault Natalie.Pigeard@curie.fr
Fonds iconographique ancien
11 rue Pierre-et-Marie-Curie 75248 PARIS CEDEX 05

Les collections

Sur une période de plus de 100 ans, de 1909 à 2010, le fonds patrimonial s'est donc constitué progressivement : de nombreux dons et dépôts sont venus compléter au fil du temps les vieux papiers et instruments trouvés ici et là dans le pavillon Curie. L'histoire de l'Institut du Radium (aujourd'hui Institut Curie) dans son ensemble constitue le cœur de nos collections. Aujourd'hui ce fonds patrimonial se divise matériellement en trois : les archives papiers, les archives photographiques et les instruments scientifiques.

Un château de plomb

Les instruments scientifiques principaux sont exposés au musée. Un inventaire détaillé est en cours de réalisation. Il y a, bien entendu, les instruments utilisés par les directeurs successifs du laboratoire mais également de nombreux instruments qui proviennent de dons ou de collectes organisées par le musée. On y trouve évidemment la balance à quartz piézoélectrique, qui permet des mesures quantitatives de la radioactivité, mais aussi un appareil de radiologie des années 1920, ou encore un château de plomb qui permettait de stocker les aiguilles radioactives en attendant qu'elles soient appliquées sur les tumeurs cancéreuses. En tout, le musée possède plus de huit cents instruments scientifiques qui datent de la fin du XIXe à la deuxième moitié du XXe siècle.

Une commande de dahlias et des formulaires

Dans les archives papiers, le lecteur trouvera tous les documents que les enfants Joliot-Curie ont déposés au musée, mais aussi le fonds dit privé des Joliot-Curie qu'ils ont donné à la Bibliothèque nationale de France, mais qui est conservé au musée. À ce fonds Joliot-Curie, s'ajoutent plus de 9 000 documents constituant l'histoire du laboratoire Curie de l'Institut du radium, depuis sa création jusqu'à la fin des années 50. On y trouve des détails sur le personnel du laboratoire, ses publications, ses relations avec les industriels, avec l'université et le monde académique, mais aussi une commande de dahlias émise par Marie Curie pour agrémenter le jardin de l'institut, ou encore ses demandes, sans cesse réitérées, pour obtenir une bourse pour tel ou tel étudiant.

« Avec Joliot-Curie, les intellectuels français déclarent : Si demain on nous demande de faire du travail de guerre, nous répondrons : NON »

Banderole du défilé du 1er mai 1949 à l'occasion du 1er Congrès mondial des partisans de la paix à Paris (Photo également parue dans le journal *Regards*)



Cependant, le laboratoire Curie n'est qu'une partie de l'Institut du Radium. Le pavillon Pasteur, dirigé par le Dr Claudius Regaud, est loin d'être inactif. En 2005, les archives Regaud rejoignent les collections du musée. On y découvre comment il plaide l'idée de la création de vivariums et d'aquariums près du petit pavillon pour les expériences sur le vivant. On y voit un Regaud, capable de créer du jour au lendemain un hôpital de guerre en 1914, à Bouleuse près de Reims. C'est avec la même énergie qu'il part chaque jour soigner les cancéreux dans les hôpitaux parisiens. Dans ses archives, on découvre la métamorphose d'un laboratoire de recherche en centre de lutte contre le cancer. Comment il arrive à créer deux dispensaires de jour ; comment il obtient un nouveau pavillon de recherche en 1932 et la création d'un hôpital en 1936. Enfin, il y a toute cette somme de documents qui suivent la mort de Marie Curie et qui viennent des laboratoires ou des dons faits par les scientifiques qui y ont travaillé. On peut y trouver les formulaires que devaient remplir les travailleurs des laboratoires durant la seconde guerre mondiale ; ils devaient y noter l'origine de leurs grands-parents, certifier leur non appartenance à une organisation politique ou autre qui pourrait être opposée à l'État de Vichy… Ce n'est pas seulement l'histoire des sciences, d'un laboratoire, d'une lutte contre la maladie mais également toute une histoire sociale et politique qui défile dans ces collections.

Des photos publiques, privées et politiques

Ce fonds, riche de plus de 4 000 photographies d'époque, est numérisé et mis à disposition des publics au fur et à mesure de son accroissement. Il peut, physiquement, se diviser selon sa provenance. En effet, une large majorité des photographies anciennes viennent également de la famille Joliot-Curie. Elles sont déposées au musée via l'association Curie et Joliot-Curie avec l'autorisation de les reproduire et de les diffuser. On y trouve toutes les photographies les plus connues de Marie et Pierre Curie, Irène et Frédéric Joliot, mais également de nombreuses photographies plus personnelles, familiales. Ces personnages historiques retrouvent dans ces images leur vie privée, loin des projecteurs officiels. À travers ces photographies, c'est aussi toute l'histoire sociale et politique de la première moitié du xxe siècle qui défile devant nos yeux.

Du Front populaire à l'éviction de Frédéric Joliot du CEA

Du Front populaire à l'éviction de Frédéric Joliot du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) en 1950, en passant par les congrès du Parti communiste français ou du mouvement de la Paix, c'est l'histoire des grandes luttes sociales et politiques. Cependant, tout comme pour les archives papier, le fonds iconographique ne se réduit pas aux familles Curie et Joliot-Curie. De nombreuses photographies représentent la vie, la recherche à l'Institut du Radium, l'histoire des bâtiments, des familles qui y étaient logées, des ateliers de constructions d'instruments scientifiques, des salles et protocoles de soins…

Ainsi, les collections du musée Curie concernent non seulement l'histoire scientifique de la radioactivité et de la cancérologie mais aussi l'histoire sociale et politique de la première moitié du xxe siècle. Ce patrimoine unique regroupe des instruments, des archives, une bibliothèque, des photographies sur les Curie, les Joliot-Curie et sur leurs collaborateurs, de ce qui fut l'Institut du Radium avant de devenir l'Institut Curie.

Natalie Pigeard-Micault

* Le musée Curie est ouvert au public (entrée libre) du mardi au vendredi, de 10 h à 18 h, sauf les jours fériés et au mois d'août.

Calames, Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur, est le catalogue proposé par l'ABES et dédié aux fonds d'archives et de manuscrits du supérieur.
Le « réseau Calames » comptait 20 membres au 31 décembre 2009. La bibliothèque Cujas a demandé le report de son intégration dans Calames à 2011. Le conseil d'administration de l'ABES du 23 avril 2009 avait autorisé l'intégration d'une 3e vague de 8 bibliothèques dans ce réseau ; le déploiement s'opérant l'année suivant la décision du CA, ce sont donc sept établissements qui y font leur entrée en 2010.

Les 7 Calames de 2010

- Conservatoire national des arts et métiers – bibliothèque du CNAM
- École militaire – centre de documentation (CDEM)
- Institut Curie – musée et archives
- Institut national d'histoire de l'art – bibliothèque de l'INHA
- Université d'Angers – service commun de la documentation
- Université Paris-I (Université Panthéon-Sorbonne) service commun de la documentation
- Université Paris-VI (Université Pierre-et-Marie-Curie) service commun de la documentation



Institut de France, Ms Godefroy 321 Réserve

L'actu de l'ADBU

Comme annoncé au congrès de Reims l'année dernière, Lyon accueille en 2010 le XL[e] congrès de l'Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires – du jeudi 9 au samedi 11 septembre. Le rendez-vous annuel est pris avec une semaine d'avance sur le calendrier traditionnellement retenu ces dernières années, pour alléger l'agenda professionnel de fin septembre, fortement chargé pour les bibliothèques universitaires. Le format général du congrès demeure, même s'il doit enregistrer d'importants changements dans la vie et le fonctionnement de l'association.

La première journée est consacrée à la vie de l'association : elle débute par la présentation du rapport moral, du rapport financier et de celui des commissaires aux comptes. L'assemblée générale de cette année revêt une importance particulière au moment où le conseil d'administration est profondément renouvelé et transformé. La moitié seulement des dix membres du conseil, élu en 2008 à Pau, est potentiellement rééligible ; le conseil nouvellement élu aura comme première tâche de trouver un successeur à Albert Poirot, président depuis deux ans. L'évolution ne se limite pas aux personnes : **les statuts nouveaux,** dont s'est dotée l'association, portent en effet un élargissement du conseil à douze membres élus pour trois ans, également répartis entre collèges A et B, avec un renouvellement annuel par tiers. Les responsables des centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques (CRFCB) sont, à compter de cette année, également éligibles.

Le salon professionnel, fort d'une cinquantaine d'exposants, sera inauguré à 13 heures.

La journée d'études, du vendredi 10 septembre, traite des **politiques de site,** un thème de réflexion dont l'actualité trouve une résonance particulière pour le site de Lyon. L'autonomie des établissements d'enseignement supérieur est une donnée désormais inscrite dans le paysage de nos services documentaires. Comment, dès lors, articuler cette autonomie renouvelée avec les rapprochements d'établissements, les mises en commun et les objectifs et moyens partagés, jugés nécessaires pour figurer en bonne place dans les grands classements internationaux ?

Comment passe-t-on, sans renoncer à la diversité des établissements (universités de toutes tailles, grandes écoles, grands établissements, organismes de recherche), à des ensembles plus larges, gouvernables, capables de rayonner internationalement ? À une autre échelle, la question de la coordination entre politiques de site(s) et pilotage national se pose avec autant d'acuité. La journée d'études offre un panorama sur la mise en place de politiques de site et de leurs enjeux : quels outils sont mis en place (pôles de recherche et d'enseignement supérieur, pôles d'excellence, de compétitivité, etc.) ? quels en sont les acteurs (recherche, enseignement supérieur, collectivités locales) ? quels moyens et quels partenariats sont mobilisés (structures fédératives, finances, questions juridiques) ? quelle évaluation, enfin, de leurs retombées peut en être réalisée ? Avec comme interrogation de fond pour nos bibliothèques : quelle traduction les politiques de sites trouvent-elles en termes de politiques documentaires, sur les aspects de recherche, formation, vie étudiante, insertion professionnelle ? Comment esquisser alors une **cartographie documentaire française** ? Autant de questionnements que les intervenants, la table ronde et le grand témoin auront à cœur d'éclairer ce vendredi 10 septembre 2010.

Le samedi matin est, comme de coutume, le moment institutionnel du congrès, avec la parole donnée à l'inspection générale des bibliothèques, à la conférence des présidents d'université et à la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui donneront leur éclairage sur les moyens humains et financiers à mettre en œuvre pour doter le pays de sites documentaires ambitieux, dotés de services performants et de collections enrichies, facteurs d'attractivité et de rayonnement pour l'enseignement supérieur français. La demi-journée est clôturée par le président de l'Université de **Lyon**, que précèdent à la tribune les présidents de l'ADBU, sortant et nouvel(le) élu(e).

Le congrès de Lyon est également un moment de convivialité professionnelle : les événements sociaux et amicaux sont des occasions de discussion et de rencontre entre collègues, partenaires et fournisseurs. Les membres de l'association sont attendus le jeudi 9 au soir à l'hôtel de ville pour une réception donnée par la mairie de Lyon. Le lendemain vendredi 10, la traditionnelle soirée de gala a lieu à partir de 20 heures au musée des Tissus de Lyon. Cette soirée sera notamment l'occasion de fêter et célébrer les quarante années d'existence de l'ADBU, de mesurer le chemin parcouru depuis sa naissance – et de dessiner peut-être les enjeux qui attendent cette fringante quadragénaire !

Marc Martinez

ADBU www.adbu.fr
Albert Poirot, président de l'ADBU pres.adbu@bnu.fr
Marc Martinez – CA de l'ADBU marc.martinez@inrp.fr

Vient de paraître



Le métier de bibliothécaire, 12[e] éd., Association des bibliothécaires de France, sous la direction d'Yves Alix*, 570 p.
© Electre - Éditions du Cercle de la Librairie, 2010
Dans la même collection

Les métiers de l'édition
Le métier de documentaliste
Le métier de libraire

* Directeur du département Information bibliographique et numérique de la BNF

Lu dans l'ORS.fr

Bibliothèques européennes ou comment négocier le virage du numérique

Numériser les œuvres libère de l'espace et les bibliothèques européennes abordent une nouvelle ère de l'échange. Il est question de l'emprise des grands éditeurs, de « l'open access », un outil marketing, des contraintes du droit d'auteur, de l'art et la manière d'inciter les chercheurs à déposer leurs publications. Des chiffres « résument » trois bibliothèques, au Royaume-Uni, en Belgique et en Allemagne : celles de l'University College London (UCL), de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et de l'Université de Göttingen.

● **University College London :** 22 000 étudiants, 4 000 enseignants-chercheurs
Bibliothèque : 250 salariés, 1,3 millions de livres, 13 500 périodiques, 2 480 places, 621 postes en libre accès

● **Université Libre de Bruxelles :** 20 240 étudiants, 2 230 enseignants-chercheurs (ETP – équivalent temps plein)
Bibliothèque : 107 salariés (ETP), 1,2 millions d'ouvrages et thèses, 28 000 périodiques imprimés & 10 800 périodiques électroniques, 3 000 places, 200 postes de consultation

● **Université de Göttingen :** 24 000 étudiants, 1 860 enseignants-chercheurs
Bibliothèque : 210 salariés, 4 millions d'ouvrages et de périodiques, 36 000 usagers

La synthèse de l'ORS n° 36 janvier - février - mars 2010

Cinq chantiers & quatre scénarios ou comment l'IGAENR imagine la phase 2 des PRES

L'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) vient de diffuser la version quasi définitive de son rapport* sur « le développement des PRES et la reconfiguration des sites universitaires ». L'IGAENR y dresse un état des lieux de la gouvernance des pôles de recherche et d'enseignement supérieur et de leurs activités.
Parmi les perspectives pour les PRES, l'IGAENR identifie cinq chantiers à engager rapidement.
Dans le rapport, quatre grands scénarios sont tracés pour la reconfiguration des sites universitaires.

L'Officiel de la recherche et du supérieur, 19 avril 2010
L'ORS www.lors.fr

** Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) et reconfiguration des sites universitaires,* IGAENR rapport n° 2010-014, mars 2010

Lu dans Vie Universitaire

Vie universitaire, « le mensuel professionnel de l'enseignement supérieur, des universités, des écoles et de la recherche », de mai 2010, a publié une interview de Raymond Bérard, sous le titre Journées ABES 2010.

VU : **[…] Les Journées ABES 2010 ?**
R. Bérard : Après une première matinée politique, l'information scientifique (est) abordée sous ses aspects techniques, (avant) le débat à l'international… Nous ne ciblons pas de problématique particulière, car nous avons la volonté d'avoir une approche globale – de même que le ministère souhaite avoir une politique nationale d'information scientifique et technique.

VU : **Au-delà de ces Journées, quels sont les projets sur lesquels travaille actuellement l'ABES ?**
R. Bérard : Les licences nationales pour l'achat de documentation électronique représentent toujours un enjeu fondamental aujourd'hui, sur lequel l'ABES va sans doute être appelé à jouer un rôle ; une structure de pilotage se met en place sur la question.
D'autre part, nous travaillons sur un portail des thèses qui doit ouvrir en 2011 par briques progressives ; il rassemblera divers documents, la thèse elle-même bien sûr, mais aussi les publications du docteur autour des mêmes problématiques.
Nous continuons également à développer diverses applications, comme le réseau Sudoc, notre base de signets des universités, notre catalogue de manuscrits… Enfin, nous travaillons sur les missions qui nous ont été transférées par le ministère, notamment la modernisation du prêt entre bibliothèques, la rétroconversion des catalogues et leur numérisation, et la normalisation documentaire afin d'avoir une approche coordonnée au niveau international.

Vie universitaire, mai 2010, n° 138, p. 13
Vie universitaire redaction@vieuniversitaire.fr
www.vieuniversitaire.fr

Succès en mai

● **Le succès des Journées ABES** ne se dément pas : fin mai 2010, près de 450 membres des réseaux coordonnés par l'ABES (Sudoc, Star et Calames), composés d'établissements relevant majoritairement de l'enseignement supérieur, ont suivi un programme particulièrement riche ; s'y étaient joints, cette année, des professionnels de la documentation des EPST – Établissements publics à caractère scientifique et technologique. Dès sa conférence inaugurale sur *« Les bibliothèques à l'ère de numérique : problèmes et perspectives »,* le ton était donné par Klauss Ceynowa, directeur général adjoint de la bibliothèque d'État de Bavière. Le conférencier s'est interrogé sur le rôle et le positionnement des bibliothèques d'ici dix ans dans l'univers des réseaux d'informations, sur l'entité institutionnelle et fonctionnelle appelée « bibliothèque », sur les missions des bibliothécaires, les pratiques des internautes, les plateformes de recherche, les plaques tournantes incontournables (Google, Facebook…). Son annonce – « dans quelques années, une rétine virtuelle » – a été remarquée ; la lentille visuelle contenant des données développée par l'université de Washington, la VRD (virtual retinal display), serait en fait un écran posé sur l'œil…


Klauss Ceynowa

Ont suivi les interventions « politiques », celle de Michel Marian (MISTRD : Mission de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire) et celle du président de l'Université Henri-Poincaré (Nancy-I), Jean-Pierre Finance, président du CA de l'ABES – et aussi, entre autres, de décembre 2006 à décembre 2008, président de la Conférence des présidents d'université (CPU) et, depuis janvier 2010, président du PRES de Lorraine ; en mars 2009 il a été élu au nouveau bureau de l'EUA (Association européenne des universités).


Jean-Pierre Finance

Raymond Bérard a présenté « L'an I des transferts MESR-ABES ou comment se transformer tout en gardant le cap ».
Après « Les bibliothèques sur un nuage », décrites par Jay Jordan, président-directeur général d'OCLC (Online Computer Library Center), les bibliothécaires se sont succédés pour relater expériences et projets : Archimer+, Omeka, Bibnum, Mir@bel… Ainsi, à Grenoble et Chambéry, on fait ensemble « du neuf avec du vieux », grâce à LTSP (Linux Terminal Server Project).


Jay Jordan

Les participants se sont ensuite bousculés à l'entrée des 6 ateliers et des 4 tutoriels ; avant que l'ABES ne présente la nouvelle politique d'utilisation des notices OCLC, les autorités du Sudoc au-delà du Sudoc…
Les représentantes des bibliothèques étrangères ont eu un grand succès : Kristin Olofsson pour Libris, un réseau suédois, et Marta Seljak pour Cobiss, un réseau slovène, exemple de réussite transcendant les aléas de l'histoire.
Avant « Le dernier mot », il a été question d'Unimarc ; et encore du web sémantique… Philippe Le Pape (le-pape@abes.fr) a dressé un rapide tableau des récents travaux sur les standards bibliographiques, dont l'aboutissement est l'émergence actuelle de nouveaux codes de catalogage. Le plus en vue de ceux-ci est RDA (Resource description and access, en français Ressources : description et accès), largement fondé sur les FRBR (Functional requirements for bibliographic records, en français Spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques), un modèle conceptuel développé entre 1990 et 1998. Dans sa dernière partie, l'exposé envisageait l'éventuelle adoption de RDA comme standard français en remplacement des normes actuelles.

Les CR du Sudoc-PS à l'ABES

En 2010, la réunion annuelle, à l'ABES, des centres régionaux du Système universitaire de documentation pour les publications en série, a eu lieu le vendredi 28 mai (Voir, sur les CR, le dossier de ce n° pages 4 à 17). En début de journée, une session a été réservée aux responsables de CR et à l'ABES, avec les interventions d'ISSN International et d'ISSN France.

Le point sur le circuit des demandes adressées à l'ISSN International a été fait par François-Xavier Pélegrin et à l'ISSN France par Philippe Cantié ; Jean-Philippe Aynié intervenait comme chargé de mission à l'ABES des projets coopératifs.

L'actualité 2009-2010 se présentait en quatre points :

- l'exemplarisation automatique de ressources électroniques,
- le PEB via le Sudoc public avec les aspects techniques et contractuels,
- le signalement des PCPP dans le Sudoc et les améliorations en cours,
- les nouveautés CBS (le système central Sudoc) et WinIBW.

La fin de la journée a été consacrée aux moyens d'animer un réseau de centre régional avec les témoignages, sur l'organisation de journées professionnelles, de Paulette Butz (CR Alsace), Françoise Labrosse (CR Aquitaine) et Maryline Vallez (CR Droit et sciences économiques).

Les chiffres clés du Sudoc

En juin 2010, l'ABES a dépassé la barre des 14 millions de notices dans le Sudoc (notices bibliographiques et notices autorités) ; la barre des 30 millions de localisations avait été dépassée en mars.

État de la base au 1er juin 2010

- Nombre de notices bibliographiques localisées : 9 647 928
- Nombre de notices d'autorité : 2 163 180
- Nombre de localisations : 30 649 596

État de l'activité du 1er mai au 1er juin 2010

- Nombre de recherches par l'interface web : 1 748 893
- Nombre de connexions professionnelles : 110 434
- Nombre de demandes de prêts : 14 502
- Nombre de demandes de prêts satisfaites : 11 769

webstats@abes.fr

Des chiffres... & des lettres au 1er semestre

Star

Signalement des thèses électroniques, archivage et recherche

1 835 thèses étaient déposées, validées et archivées au CINES – Centre informatique national de l'enseignement supérieur – et 1 468 étaient en cours de traitement à la mi-mai. Un dossier sera consacré aux « Thèses » dans un prochain n° d'*Arabesques*.

thelec@abes.fr

Signets

Liens sélectionnés par les bibliothèques universitaires, les signets des universités constituent un catalogue collectif de ressources web, porté par l'ABES et le CERIMES – Centre de ressources et d'information sur les multimédias pour l'enseignement supérieur.

Le site des signets des universités a reçu, pendant le mois d'avril, 3 066 visites et 9 471 pages ont été vues. En un mois et demi, du 1er avril à la mi-mai 2010, 102 nouveaux signets ont été créés.

Au 15 mai, **2 382 signets** des universités étaient en ligne.

http://www.signets-universites.fr



Vaccination contre la variole
(in *Le Petit Journal*, 1905)
Corpus : La médecine en France en 1905, Paris-V – BIUM

Numes

Inventaire en ligne des corpus numérisés et des projets de numérisation des établissements et organismes de l'enseignement supérieur et de la recherche, Numes est confié à l'ABES et au TGE (Très grand équipement) Adonis – Accès unifié aux données et aux documents numérisés en sciences humaines et sociales.*

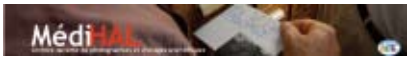
À la fin du 1er semestre 2010, Numes mentionne près d'une centaine de corpus numérisés (96 au 20 mai), répartis dans 30 bibliothèques, services documentaires, centres de documentation d'établissements ou organismes de recherche divers.

La répartition est très variable. La bibliothèque interuniversitaire de médecine et d'odontologie, avec 27 corpus, est la plus représentée. Inversement, plusieurs n'ont qu'un seul corpus dans Numes : le fonds Raymond-Queneau à Dijon, l'Herbier de Jean-Baptiste Fray-Fournier à Limoges, Les Premiers socialismes à Poitiers, Digimom à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Archimer à la bibliothèque La-Pérouse...

L'INHA, le CNAM, la bibliothèque Sainte-Geneviève, et d'autres, se distinguent par le nombre (et la qualité !) de leurs corpus dans Numes.

www.numes.fr

MediHAL



http://medihal.archives-ouvertes.fr/

En février 2010, le Centre pour la communication scientifique directe et le Centre national pour la numérisation des sources visuelles ont annoncé l'ouverture de MediHAL, réalisée avec le soutien du TGE Adonis. MediHAL est une archive ouverte qui permet de déposer des documents iconographiques scientifiques de type images (images scannées, photographies numérisées, photographies numériques, images de synthèse ou des images de simulations numériques, etc.). Ces documents doivent être des données scientifiques issues de projets de recherche scientifiques en cours ou passés, de programmes scientifiques en cours ou passés, ou de fonds scientifiques individuels ou collectifs. Il peut s'agir par exemple de collections photographiques scientifiques de chercheurs et d'enseignants-chercheurs, ou des fonds photographiques et iconographiques de bibliothèques de recherche et de centres de documentation. MédiHAL est une archive spécifique de HAL. MediHAL est donc une solution possible pour accueillir des corpus d'images numérisées par une institution d'enseignement supérieur et de recherche.

stephane.pouyllau@tge-adonis.fr
shadia.kilouchi@cn2sv.cnrs.fr

* Numes
Pour répertorier des corpus numérisés et des projets de numérisation, il est nécessaire de créer un compte gratuit qui permet au porteur de projet d'accéder, à chaque connexion, à son espace professionnel : dans un tableau de bord individualisé, il peut gérer ses notices en cours de création ou de modification, soumises à validation ou validées.

Entretien avec la présidente de l'Université Sorbonne Nouvelle

Présidente de l'Université Sorbonne Nouvelle depuis avril 2008, Marie-Christine Lemardeley*, est une des cinq personnalités – dont deux présidents d'université – nommées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur au conseil d'administration de l'ABES. Elle répond ici aux questions d'*Arabesques*.

Arabesques : **Madame la présidente, quelle est pour vous aujourd'hui l'actualité de la documentation ?**

M.-C. L. : J'allais vous répondre qu'aujourd'hui, la documentation, les bibliothèques, l'information scientifique et technique (l'IST) sont l'actualité ! Je pense, bien sûr, au plan « Bibliothèques » lancé par la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en avril, mais je constate aussi que les universités se sont d'elles-mêmes emparées de ce dossier, prenant la mesure des enjeux liés à la documentation : qualité et visibilité de la recherche, qualité de la vie étudiante, autonomisation et accompagnement du projet professionnel des étudiants.

Par ailleurs, la Conférence des présidents d'université manifeste un intérêt fort pour la question des licences nationales d'accès à la documentation électronique.

Arabesques : **Comment, en tant que présidente d'université, percevez-vous les enjeux de la documentation ?**

M.-C. L. : J'ai le privilège d'occuper un poste d'observation de la documentation universitaire parisienne et nationale unique en son genre. En effet, la Sorbonne Nouvelle est dotée d'un service commun de la documentation auquel vient d'être attribué un CADIST, un centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique ; elle est, aussi, l'établissement de rattachement de deux grandes bibliothèques interuniversitaires : la bibliothèque Sainte-Geneviève et la bibliothèque Sainte-Barbe. Elle est, également, cocontractante de la bibliothèque de la Sorbonne et membre fondateur du GIP BULAC, le groupement d'intérêt public Bibliothèque universitaire des langues et civilisations ; et à ce titre je siège au conseil d'administration de la BULAC. Je suis également membre du conseil d'administration du Centre technique du livre de l'enseignement supérieur et du conseil d'administration de l'ABES. Enfin, pour le compte de la CPU, je participe au comité de pilotage du dispositif de coordination national des acquisitions numériques organisé par le ministère. Tout ceci me permet d'avoir de multiples points de vue sur les services documentaires et d'apprécier, à plusieurs niveaux, leur vitalité et leur capacité à travailler en réseau. Je suis sensible également à l'attention qu'ils portent au développement de services de soutien, tant à l'enseignement qu'à la recherche. Les archives ouvertes, l'indexation des ressources pédagogiques, le dépôt électronique des thèses : autant de sujets sur lesquels les bibliothèques réfléchissent, informent et agissent, pour le bien de la communauté universitaire. Plus largement, j'ai trouvé, chez les professionnels de la documentation, un véritable goût pour l'innovation, qui se traduit par exemple par les projets de « Learning Centres » portés par différents pôles de recherche et d'enseignement supérieur. Je n'oublie pas non plus leur rôle dans la formation des étudiants, qui doit être encore développé, en étroite concertation avec les CEVU, les conseils des études et de la vie universitaire, et les enseignants-chercheurs. En tant que présidente, je vois aussi les enjeux de moyens liés à la concentration des unités documentaires. Le temps des bibliothèques de proximité semble révolu ; seul le regroupement des équipes donnera aux bibliothèques les moyens de concevoir et de mettre en œuvre des services innovants (services à distance, services à la carte, horaires d'ouverture élargis). Quant aux collections d'ouvrages et de périodiques, leur concentration, voire, pour les moins utilisées, leur transfert dans des silos de stockage, permettra une gestion plus dynamique, et libèrera de la place pour des espaces de travail largement ouverts et accessibles, dans lesquels les étudiants, aidés par les professionnels compétents, pourront tirer le meilleur parti de l'ensemble des sources d'information à leur disposition. Parallèlement, j'engage les services documentaires à imaginer, avec les intéressés, de nouveaux services individualisés pour les chercheurs, notamment dématérialisés et s'appuyant sur des mutualisations au niveau des PRES. Je suis persuadée que, grâce à ces actions de modernisation, les bibliothèques peuvent devenir rapidement un des principaux facteurs d'attractivité des universités.

Paru en 2010 : *Chez les heureux du monde*
Edith Wharton, Éd. LGF/Livre de poche

Édition critique, préface, notes et chronologie par Marie-Christine Lemardeley



Arabesques : **Quelle est l'actualité de la documentation à la Sorbonne Nouvelle en 2010 ?**

M.-C. L. : Les projets en cours à la Sorbonne Nouvelle reflètent la variété de l'activité des bibliothèques. En ce qui concerne les collections et le patrimoine, la bibliothèque Sainte-Geneviève s'est engagée dans un programme de numérisation d'incunables, des archives Labrouste, de livres quasiment uniques du XIXe siècle et de volumes de voyages nordiques. Dans le domaine de l'accueil des publics, la bibliothèque Sainte-Barbe s'enorgueillit d'avoir atteint son 20 000e inscrit, en à peine un an d'existence, et d'avoir gagné le pari technologique d'une automatisation complète des transactions de prêt grâce à la technologie RFID (Radio Frequency Identification). Au chapitre des services fortement intégrés avec les missions de formation et de recherche de l'université, le SCD inaugurera avant la fin de l'année une bibliothèque numérique, qui comportera à terme toutes sortes de documents aux statuts très variés, depuis les matériaux de recherche visibles par les seuls membres d'une équipe, jusqu'au portail des thèses électroniques accessible librement sur Internet, en passant par l'archive institutionnelle ouverte de la Sorbonne Nouvelle. J'encourage fortement la mutualisation de l'action des bibliothèques, à tous les niveaux. Au sein de la Sorbonne Nouvelle, la mutualisation des achats de ressources électroniques permet, par exemple, de démultiplier l'offre de ressources électroniques à disposition de la communauté universitaire et, dans un autre domaine, la participation de la bibliothèque Sainte-Geneviève et de la bibliothèque Sainte-Barbe, aux côtés du SCD, à la formation des étudiants de master et des doctorants, est en train de se préciser. En Île-de-France, la bibliothèque Sainte-Barbe porte, pour la collectivité, le système de questions-réponses Rue des facs ; et je m'attache à inscrire la question des horaires d'ouverture, des différents sites de bibliothèque dont j'ai la responsabilité, dans un contexte d'ensemble, afin de faire des choix pertinents et de mettre en œuvre des complémentarités. Enfin, lors des festivités organisées dans le cadre des 40 ans de l'université, la documentation n'a pas été oubliée : le directeur d'une bibliothèque prestigieuse interviendra à propos de l'avenir des bibliothèques de sciences humaines.

* Spécialiste de littérature américaine contemporaine, Marie-Christine Lemardeley a été corédactrice en chef de la *Revue française d'études américaines* (Belin). Elle a, entre autres, dirigé le Collège néerlandais à la Cité internationale universitaire de Paris et codirigé l'équipe de « Littératures et arts du monde anglophone, XIXe-XXIe siècles ».

Agenda

Juillet



Jusqu'au 2

LIBER au Danemark

La Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER) consacre son congrès annuel aux « défis de l'environnement de la nouvelle information ». Les interventions concernent aussi bien la bibliothèque dans le cadre de l'e-science que la bibliothèque et l'e-éducation, la disponibilité des collections en ligne ou la gestion des bibliothèques. L'exposé de Raymond Bérard pose une question de fond : Des données bibliographiques libres ?

LIBER http://www.libereurope.eu

Août

Les 7 & 8

À Stockholm

Défendre les bibliothèques avec le web 2.0

Ce colloque, organisé par la section « Gestion et marketing » de l'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions), présidée par Raymond Bérard, fait partie des réunions satellites qui se déroulent en marge du congrès de Göteborg (voir ci-après).

Le 8

À Copenhague

RDA in Europe : making it happen !

Le séminaire, organisé par l'Eurig (European RDA interest group), groupe européen d'intérêts sur RDA (Resource Description and Access), concerne les nouvelles règles de catalogage RDA (Ressources : description et accès) et leur impact sur les bibliothèques européennes, tout particulièrement en environnement non anglophone. L'ABES y sera représentée par Philippe Le Pape.

http://www.slainte.org.uk/eurig/meetings.htm



Göteborg

Du 10 au 15

L'IFLA en Suède

Accès libre au savoir, promouvoir un progrès durable

L'IFLA est le principal organe international représentant les intérêts des bibliothèques, des centres de documentation et de leurs usagers. Fondée à Édimbourg, en Écosse, en 1927, l'IFLA compte actuellement 1 700 membres dans 150 pays à travers le monde. Son 76e congrès mondial de l'information et des bibliothèques, et 76e assemblée générale de l'IFLA, se tiennent à Göteborg sur le thème, décliné en six points, des bibliothèques et l'accès au savoir.

- L'importance du libre accès au savoir
- L'accessibilité pour tous
- Une information complète
- Le service public sur le net
- Les initiatives des utilisateurs
- L'édition libre en ligne

Septembre

Jusqu'au 3

Bibliographie matérielle et typographie

Une quantité non négligeable des imprimés du XVe au XIXe siècle ne comporte soit aucune adresse bibliographique, soit une fausse adresse. Ainsi on a estimé qu'environ un tiers des incunables sont *sine nota*, c'est-à-dire sans indication de lieu, de date ou d'imprimeur. Le thème principal de la conférence est une esquisse des méthodes que les érudits du XXe siècle ont proposées ou développées.

1 PAPIER ET FILIGRANES COMME INDICES BIBLIOGRAPHIQUES

2 TYPOGRAPHIE : 1450 À 1830

3 INTRODUCTION À LA BIBLIOGRAPHIE MATÉRIELLE

4 LES IMPRIMÉS ÉPHÉMÈRES À LA LOUPE

L'École de l'Institut d'histoire du livre, organisée chaque année, en collaboration avec la Rare Book School (Université de Virginie, USA), du 31 août au 3 septembre pour cette huitième séance, offre quatre cours de perfectionnement destinés aux spécialistes de l'histoire du livre, de l'imprimerie et de la communication graphique ; l'analyse de documents originaux est privilégiée.

IHL http://ihl.enssib.fr

Du 6 au 11

ECDL 2010 en Écosse

ECDL : European Conference on Digital Libraries
Colloque européen sur les bibliothèques numériques à Glasgow

http://www.ecdl2010.org/

Du 9 au 11

L'ADBU à Lyon

L'Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation tient son XLe congrès à la rentrée 2010. La journée d'études du vendredi est consacrée aux politiques de sites.

Voir art. p. 20



À Lyon les quais de la Saône au pont La-Feuillée

Arabesques ISSN 1269-0589

Direction de la rédaction : Sylvette Salvit salvit@abes.fr

Comité de rédaction

F. Bénistant - M. Castillo - J. Faïta-Hugues - L. Kerambellec - O.-J. Kosinski - M.-P. Roux - S. Salvit

Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

✆ 04 67 54 84 10 04 67 54 84 14 http://www.abes.fr

Directeur de la publication
Raymond Bérard
ABES BP 84308
227 avenue Professeur-Jean-Louis-Viala
34193 MONTPELLIER CEDEX 5

Pure Impression ✆ 04 67 15 66 00 - Ce document est imprimé avec des encres végétales sur du papier blanchi sans chlore.